



# Bulletin municipal 2016

Meilleurs  
Vœux  
2017



## Édito

Le mot du Maire	3
-----------------	---

## Vœux

Le mot du Député	4
Le mot des Conseillers Départementaux	4

## CCVI

Le mot du Président	5
L'accueil des 0-4 ans sur la CCVI	6
Bibliothèque	7
L'accueil Jeunes de Saint-Branches	8

## Vie du village

Compte administratif 2015	9
Enfance, école, culture, jeunesse	10
Urbanisme, voirie	11
Bâtiments, espaces verts, agents techniques	12
Fêtes, animations et sports	13
Affaires sociales et Communication	14
Vice-Président à la CCVI	15
Expressions politiques	16
Consignes de sécurité respectées, tranquillité en partie retrouvée	17
Pour qu'ensemble nous prenions soin de l'eau (SAVI)	18
Les nouvelles du Centre de Secours	19
G20	20

## Vie sociale

ATS	21
PISE	21
AGEVIE	22
ADMR	23
S.S.I.A.D.	24
Présence Verte Touraine	24
Emmaüs Touraine	25
MSA	26

## Vie scolaire

École maternelle	27
École élémentaire	27
Association des Parents d'Élèves	28
Collège Alcuin de Cormery	29
Transport scolaire	29

## Associations

2016 avec Loisirs 2000	30
Jumelage	31
Familles Rurales de Saint-Branches	32-33
L'U.A.C.I.	34
Syndicat de Chasse	35
L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de la Vallée de l'Indre	35
Les Wagons	36
Le Club de l'Amitié	36

## Sports

Association Sportive de Saint-Branches	37
Section Badminton	37
Section Football	38
Section Tir à l'Arc	38
Section Basket	39
Section Pétanque	40
Section Tennis	40
Section Ultimate	41
Section Randonnée Pédestre : "Les Amis de la Nature"	41
Les Écuries du Noyer	42

## État Civil 2016

**Rédaction :** Mairie de Saint-Branches

**Directeur de la publication :** Sophia DECARRIÈRE

**Dépot légal :** 4<sup>e</sup> trimestre 2016

**Réalisation graphique et impression :**

**Numéri'scann 37**

41, bd Louis-XI, 37000 TOURS

Tél. 02 47 37 53 54 - Fax : 02 47 38 39 54

numeriscann-37@wanadoo.fr

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Remerciement à Jean GOYAU pour les photos

## Le mot du Maire

En ce début d'année 2017 permettez-moi de vous présenter tous mes vœux de bonheur et de santé pour l'année à venir.

En cette période délicate, essayons de faire preuve d'un peu d'optimisme.

Certes, notre société est en crise, néanmoins, nous devons faire preuve de solidarité afin de faire face à ceux qui souhaitent utiliser ce marasme ambiant pour nous entrainer dans un monde où le mot liberté n'a pas la même valeur que celle dont nous jouissons actuellement.

Sachons garder espoir, nos parents et nos grands parents ont traversé des périodes toutes aussi perturbées, la volonté et le courage dont ils ont fait preuve face à ces problèmes, leur a permis de retrouver la sérénité.

Pour revenir à des considérations plus locales, il faut bien avouer que ce début de mandat a été difficile à gérer.

Je voudrais tout d'abord rappeler que l'équilibre du bon développement de la commune repose sur 3 critères liés les uns aux autres :

- ✓ Un maintien de services publics et privés suffisamment conséquent pour la population,
- ✓ Un développement constant et maîtrisé de l'urbanisation,
- ✓ Un engagement très actif de la population dans l'activité bénévole du tissu associatif.

Pour acquérir une pleine efficacité, les associations ont besoin d'un renouvellement de ses bénévoles qui doit être entretenu par l'arrivée de populations nouvelles. L'expérience est utile et indispensable mais doit obligatoirement être accompagnée par les idées innovantes que peuvent apporter de nouvelles générations.

L'évolution de l'urbanisation de la commune relève en majeure partie d'une volonté communale forte. Dans ce secteur notre positionnement géographique est favorable. Toutefois l'abandon total des constructions en campagne, afin de respecter les directives environnementales, n'a pas été compensé par l'ouverture de la ZAC du carrefour des archers. Le nouveau dossier de création mis à l'étude a duré 2 ans



et début 2017 devrait voir les premiers travaux de voirie avant les premières constructions en 2018. Au total c'est 220 pavillons programmés sur une dizaine d'années.

Avoir la volonté politique de développer l'urbanisation afin d'apporter un sang neuf au milieu associatif est une chose, mais vouloir faire venir une nouvelle population sans être en mesure d'offrir des services relève de l'utopie. Dans cette optique, on voit bien que la fermeture de la supérette a mis à mal toute la logique de développement de notre commune. Vous comprendrez donc toute l'énergie dépensée afin de trouver une solution à ce problème. Vous en découvrirez par ailleurs le détail. Enfin, nous nous sommes également investis dans la recherche de médecins et souhaitons que le meilleur accueil soit réservé à ces professionnels afin de trouver une pérennité sur ce domaine délicat à gérer.

Cette année 2016 a été celle de beaucoup de critiques entendues ici et là et effectivement le « il n'y a rien de fait sur la commune » a souvent été formulé.

A ceux-ci, je répondrai que vu de leur domicile, ils ont raison, rien n'a été fait, maintenant vu de la mairie, du personnel communal et des élus, un gros travail a été fait dont vous commencez à voir les effets. Il faut avoir conscience que pour les collectivités locales il faut 2 ans pour élaborer un dossier, et ensuite 6 mois à 1 an pour essayer d'obtenir les éventuelles subventions.

Mais bon, rassurons nous, dans quelques mois, les mêmes viendront se plaindre car « il y a des travaux partout, je ne peux plus rentrer chez moi... ».

**Je vous réitère tous mes vœux de bonheur et santé pour cette année 2017 et vous souhaite toute la réussite pour vous-même et ceux qui vous entourent.**

Le Maire  
Daniel Balanger

## Le mot du Député

Il est de tradition lors du passage d'une année à l'autre de faire le bilan de l'année écoulée.

L'année 2016 fut en partie marquée par le terrible attentat de Nice et les attaques contre les forces de l'ordre. Ce combat que nous menons contre la terreur n'a pas été pris à la légère par le Gouvernement qui a donné plus de moyens aux policiers et aux gendarmes. A titre d'exemple, dix mille postes ont été créés en cinq ans. Nos valeurs démocratiques sont ce que nos ennemis haïssent. Ce sont elles qui nous donneront la force de résister et qui justifient notre action. Nous devons rester unis et déterminés face à cette menace et ne pas céder à la peur.

L'année 2016, c'est aussi la lutte pour la croissance et contre le chômage. La croissance est de retour et cela a un impact positif sur l'emploi. Les mesures de soutien aux entreprises et les réformes engagées donnent des résultats concrets.

Tout ceci en luttant contre les déficits qui pèseront sur nos enfants : le déficit de la Sécurité sociale était de 23,5 milliard d'euros en 2011, il sera de 400 millions en 2017.

Saint-Branches a su garder en 2016 sa réputation digne du Val de l'Indre et les élus ont travaillé dur à améliorer son dynamisme. Les travaux du centre bourg ou le soutien à l'implantation de nouveaux commerces sont des actes concrets au service de la qualité de vie des habitants. Je tiens ici à leur rendre hommage, tout comme aux bénévoles associatifs, dont j'ai pu constater l'engagement quotidien pour animer et faire vivre la commune.

**Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle soit synonyme de joie et de bonheur auprès de ceux que vous aimez.**

Jean-Marie Beffara



## Le mot des Conseillers Départementaux

Élus au Conseil Départemental depuis mars 2015, nous œuvrons tous les deux afin de développer les projets départementaux mais aussi ceux des 10 communes de notre canton.

Dialogue et transparence dans le soutien aux collectivités locales et aux associations constituent notre ADN. Pour cela, nous avons présenté à l'ensemble des dirigeants d'associations l'utilisation du Fonds d'Animation Local (FAL) et attribué 19.212 € d'aides : Association Gymnastique des enfants d'Artannes - Gymnastique sportive de Esvres - Les Salamandres de Montbazou - Gymnastique sportive de Monts - Les Wagons de St Branches - Drôles en scène de Sorigny - Jeanne d'Arc de Veigné - Les fripons de Villeperdue. Une prochaine rencontre aura lieu au premier trimestre 2017.

Fidèles à nos engagements pour « un nouveau cap pour la Touraine », les différentes opérations menées par le Département d'Indre-et-Loire ont permis durant cette période d'accompagner notre territoire pour un peu plus de 2,2 million € :

- Soutenir la relance de l'économie et du tourisme pour 232.531 € dans la réalisation des ateliers relais de Sorigny et d'Esvres et 115.840 € dans le développement et la création d'entreprises.

- Accompagner nos trois collègues en plus de leurs dotations de fonctionnement avec 21.622 € d'aides diverses et 11.558 € de participation aux frais de transport des élèves internes.

- Consacrer à la construction et l'aménagement d'équipements sportifs 344.409 €.



- Préserver efficacement l'équilibre rural-urbain par le soutien des projets communaux grâce à 144.409 € du Fond Départemental de Développement (F2D) et 29.884 € (pour Villeperdue) du Fond Départemental de Solidarité Rurale (FDSR), également 23.836 € d'aides pour les bâtiments communaux de Pont de Ruan et de Villeperdue.

- Attribuer 614.000 € d'aides complémentaires pour la réalisation de logements neufs.

- Concourir au développement des installations sécuritaires et de liaison douce ainsi que la réfection de voiries pour 453.140 €.

- Emmener les publics les plus fragiles sur les pistes de la réinsertion et le retour à l'emploi avec 86.400 € d'aides complémentaires et 32.500 € pour l'économie sociale et solidaire.

- Aider les clubs sportifs à hauteur de 76.400 €.

Tout cela est rendu possible sans augmentation d'impôt, grâce à l'effort budgétaire réalisé. Un niveau d'économie similaire reste nécessaire afin de consacrer au numérique plus de 7 millions pour équiper tout le département dès 2019 pour les communes défavorisées et jusqu'à l'horizon 2023.

**Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.**

Sylvie GINER  
Conseillère Départementale  
1<sup>ère</sup> Adjointe à Montbazou  
02 47 31 42 95  
sginer@departement-touraine.fr

Patrick MICHAUD  
Vice-Président  
au Conseil Départemental  
Maire de Veigné  
02 47 31 42 95  
pmichaud@departement-touraine.fr

## Le mot du Président



M. Alain Esnault

### Une nouvelle ère pour les intercommunalités

Lancée en septembre 2015, la refonte des intercommunalités engageait l'Indre-et-Loire, qui comptait 20 communautés de communes, à n'en compter plus que 10 au 1er janvier 2017. Cette refonte s'est achevée pour notre département par un arrêté du préfet d'Indre et Loire en date du 9 mai 2016.

Comme vous le savez, le nouveau schéma départemental proposé par le préfet laissait le territoire de la CCVI à périmètre constant, mais les élus ont développé en concertation un autre projet : fusionner avec la communauté de communes du pays d'Azay-le-Rideau et d'y associer les communes de Saint Catherine de Fierbois et de Villeperdue pour créer une communauté de communes de plus de 50 000 habitants.

Cette nouvelle intercommunalité s'appellera **TOURAINNE VALLÉE DE L'INDRE**.

Nous avons fait ce choix parce que les habitants de nos 22 communes, toutes périurbaines, partagent un quotidien similaire, un même bassin d'emploi, des besoins identiques en matière de transports et de logements ou d'accès aux services pour les familles.

Approuvé par les 22 communes et par 88 % des conseillers communautaires, cette fusion est naturelle et consensuelle, elle affirme nos ambitions et notre capacité, demain, à négocier avec la Région Centre pour mettre en place des politiques publiques sur un territoire plus vaste et plus équilibré.

Créée autour de la Vallée de l'Indre, notre future communauté de communes constituera, avec ses nombreuses zones d'activités économiques et ses châteaux, un territoire périurbain solide, de taille significative, au patrimoine touristique attractif et à l'activité économique en développement.

### La CCVI, une longue histoire de développement et de coopération

Que de chemin parcouru par la communauté de communes depuis 2001 ! Pour équiper notre territoire de zones d'activités économiques, d'équipements sportifs et culturels, tout d'abord. Pour développer les services à la population ensuite, qui font de la CCVI d'aujourd'hui un territoire qui plaît.

Le premier mandat, de 2001 à 2008, présidé par Monsieur Pierre Palat, a été consacré à l'organisation et à la mise en place des services communautaires, au transfert des compétences obligatoires et des équipements correspondants, et enfin à la répartition des investissements par commune. Nous y avons notamment vu naître la base nautique de VEIGNÉ, l'aménagement de la gare de MONTBAZON pour accueillir le pôle emploi et la création de la zone d'activités d'EVEN PARC à Esvres et de la ZAC des Gués de Veigné.

De 2008 à 2014, une phase de construction importante fut lancée, reprenant le programme de l'équipe précédente, sous la présidence de Monsieur Jacques Durand : création des crèches de VEIGNÉ et de MONTS, construction de la piscine communautaire de MONTS, réhabilitation de la piscine d'ESVRES, construction des salles multi-activités de SORIGNY

et de MONTBAZON, de la bibliothèque de SORIGNY, ainsi que l'extension et l'entretien de nos parcs d'activités. De nouvelles compétences, comme la lecture publique, la gestion de l'eau et de l'assainissement ou encore l'accueil périscolaire, furent transférées à la CCVI entraînant la cogestion, avec les communes, de près de 70 bâtiments.

La nouvelle équipe que je préside, élue en 2014, a poursuivi l'action entreprise depuis plusieurs années. La réforme des rythmes scolaires a engendré, dès la première année, une réorganisation des services. Un service financier complet a été créé, avec le recrutement d'un directeur financier permettant d'affiner un plan pluriannuel d'investissement sur la durée du mandat 2014/2020. Mais, comme chacun le sait, les collectivités territoriales ont eu à participer à l'effort de redressement des finances nationales en voyant baisser les dotations de l'état, ce qui a entraîné une dégradation de leur situation financière.

Ce fut le cas pour la CCVI. Mais le choix politique a été fait de maintenir notre programme d'investissement et de développement des services à nos populations pour soutenir l'activité économique locale. Cela m'a obligé, dans ce contexte, à proposer une augmentation des impôts communautaires sur deux ans. Nous avons voulu réduire au maximum l'impact de notre augmentation. Les sommes récoltées sont équivalentes à la baisse des dotations de l'état, soit près d'un million d'euro, pour maintenir l'équilibre. Sur 2 ans tout le monde a participé, autant les particuliers que les entreprises, sur le foncier bâti. Les entreprises n'ont été touchées qu'en 2015 par une augmentation de la CFE.

Nous ne sommes pas l'exception. En effet, la majorité des collectivités a procédé ainsi pour passer le cap trop brutal des prélèvements obligatoires que nous avons connus ces trois dernières années. Nos efforts de gestion ont commencé à produire des résultats, certainement perfectibles, comme le note la cour des comptes.

Les dépenses des collectivités ont diminué de 1.7% en 2015. Pour ce qui nous concerne, la gestion des personnels sous contrats est suivie de très près, la mutualisation est en route et devrait donner des résultats à court terme, quant aux dépenses de fonctionnement, elles sont étroitement surveillées.

Cet effort était nécessaire pour redresser les finances de notre communauté de communes qui, par manque d'activité économique, voit ses ressources locales diminuer. Effort nécessaire pour continuer de moderniser notre territoire, et d'investir dans les infrastructures indispensables à notre développement comme par exemple une plateforme déchets verts, et en étant totalement équipés de la fibre en 2023.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, nous aurons à construire notre nouveau projet de territoire. Un réinvestissement des élus sur les stratégies, le dialogue avec nos habitants, avec nos entreprises et avec toutes les forces vives de notre nouveau territoire sera indispensable.

Au premier janvier 2017 la CCVI n'existera plus.

Vive **TOURAINNE VALLÉE DE L'INDRE** !

**Bonne année à tous.**



## L'accueil des 0-4 ans sur la CCVI

### PARENTS !

Vous recherchez un mode d'accueil pour un enfant de moins de 4 ans ?

Composez le numéro unique du POINT ACCUEIL PETITE ENFANCE au **02.47.34.29.00** !

Nous vous informerons sur les différents modes d'accueil petite enfance de la CCVI, et vous aurez la possibilité de faire une préinscription pour le mode d'accueil de votre choix.

Vous êtes employeur d'une assistante maternelle et vous souhaitez des informations sur les démarches (contrat, CAF, PAJE, congés payés, mensualisation, etc.), sur vos droits et vos obligations ?

Le Relais Assistantes Maternelles Enfants Parents et son animatrice, Sylvie BEAUMONT vous accueille du Lundi au Vendredi, sur **rendez-vous au Pôle Petite Enfance, 5, rue de Parçay, Veigné. 02.47.50.54.22**

### ASSISTANTE MATERNELLE !

Le relais un lieu de professionnalisation et d'informations ; c'est votre outil de travail !

Des ateliers d'éveil animés par les responsables (éducatrices de jeunes enfants) des RAMEP, sont ouverts pour vous.

Vous aurez la possibilité de venir accompagnées des enfants que vous accueillez **en matinée**, soit  
 - au pôle de Monts (tél. 02-47-26-63-37)  
 - au pôle de Veigné (tél. 02-47-50.54.22)  
 - au pôle d'Esvres (tél. 06.76.03.96.83)

sur **inscription** et **sous réserve des places disponibles**.

Comme chaque année vous pourrez participer à l'une des 5 thématiques proposées :

- aborder l'éveil musical avec la complicité d'Anne Ligou, intervenante musicienne.
  - suivre des séances de psychomotricité, dans le cadre d'un approfondissement de vos connaissances professionnelles à propos de la notion de motricité libre du jeune enfant, par la présence d'Isabelle Fouquet (psychomotricienne)
  - découvrir un nouvel atelier « Trucs et bidules » qui va allier plaisir, découverte et créativité avec une intervenante extérieure : Agnès BILLARD
  - partager des temps autour du livre avec l'association Livres Passerelle au sein des bibliothèques ou médiathèque (une fois par mois)
  - bénéficier de jeux avec l'intervention de l'association PEP37 (Ludobus) une fois par mois dans les salles des fêtes.
- Pour toutes informations relatives à l'accueil petite enfance n'hésitez pas à consulter le site de la CCVI : <http://www.ccvl.fr> ou appeler le **numéro unique le 02.47.34.29.00**

### Parent' & ... En avez-vous entendu parler ? C'est un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) : très bien mais ça sert à quoi ?

Devenir, être parent(s), ce n'est pas tous les jours marrant ! Qu'il soit désiré, attendu ou imprévu, le 1<sup>er</sup>, le 2<sup>ème</sup> ou le dernier, l'arrivée d'un enfant est un bouleversement. Parfois, on peut avoir envie d'en parler, de se poser, de s'interroger, d'échanger ... Voilà ce que vous propose Parent' & ... Ni une crèche ni une garderie mais un espace aménagé et adapté aux tout-petits, Parent' & ... est un lieu d'écoute et de rencontres, gratuit et sans inscription. On y vient et on en part quand on veut, on peut y parler de tout et de rien, observer ou jouer avec son enfant, discuter avec d'autres parents.

Hélène, Isabelle, Valérie et Sylvie [professionnelles de la petite enfance] vous accueilleront des jeudis après-midi de 15h30 à 18h30 et des samedis matins de 9h30 à 12h30, au :

**Pôle Petite Enfance situé aux Gués de Veigné 5 rue de Parçay.**



### Année 2016-2017 - Calendrier des Accueils Parent' & ... - Tel : 02.47.50.54.22

	SEPTEMBRE 2016	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER 2017	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
JEUDI De 15H3 à 18H30	8 & 22	13	17	15	12	9	16	6	4	1
SAMEDI De 9H30 à 12H30	17	1 <sup>er</sup>	5 & 26	10	7 & 21	4	4 & 25	29	13 & 20	10 & 24

# Bibliothèque



Depuis le 1er mars 2016, la bibliothèque communautaire de Saint-Branches est sous la responsabilité d'Anne COGER, bibliothécaire intercommunale, en charge également du service de la lecture publique depuis le 1er janvier 2013.

Anne COGER intervient à la bibliothèque chaque mardi, mercredi (matin uniquement) et jeudi pour assurer la gestion des collections et l'ouverture au public en alternance avec l'équipe de bénévoles.

Depuis le 4 avril 2016, la bibliothèque a réaménagé ses horaires d'ouverture, au même titre que d'autres bibliothèques du réseau, passant de 5h à 10 heures d'ouverture par semaine afin de mieux répondre aux besoins et aux rythmes de vie des habitants.

## Horaires d'ouverture

Mardi : 15h-18h

Mercredi : 10h-12h/15h30-18h30

Samedi : 10h-12h

**Fermetures annuelles :** fermeture en août et sur la période de Noël.

Depuis sa prise de poste, Anne COGER, avec l'aide et l'implication des 9 bénévoles a entrepris un sérieux désherbage des collections (retrait des livres défraîchis, obsolètes et abîmés) et un réaménagement des fonds documentaires (installation d'une signalétique, reclassement des albums, réorganisation du mobilier, etc.) dans l'optique d'optimiser le fonctionnement de la bibliothèque.

Aujourd'hui, l'équipe de bénévoles, aux côtés d'Anne COGER, participe :

- aux permanences d'ouverture au public
- aux acquisitions de livres et au reclassement des collections

Afin d'animer la commune, d'attirer de nouveaux lecteurs et de faire vivre la bibliothèque, l'équipe de la bibliothèque a proposé différentes animations gratuites tout au long de l'année en direction d'un public diversifié :

→ **Accueil régulier de l'ALSH de Saint-Branches** à la bibliothèque, le mercredi après-midi, chaque mois ;

→ **Lecture « La dernière nuit du Raïs » de Yasmina KHADRA** le vendredi 12 février à la salle de réunions de Saint-Branches (organisé et financé par la Région Centre-Val de Loire CICLIC)

→ **Cérémonie du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la bibliothèque (2006-2016)** le samedi 04 juin en partenariat avec les Wagons et l'ALSH, avec l'intervention du conteur Richard PETITSIGNE (Cie Troll) et de l'Orchestre junior de l'Ecole intercommunale du Val de l'Indre

→ **Lecture d'albums, comptines et jeux de doigts (par un groupe d'assistantes maternelles)** le mercredi 16 novembre à 10h dans la cadre de la manifestation intercommunale CCVI en direction des 0-4 ans (service enfance-jeunesse)

→ **Conte musical (manifestation itinérante sur 3 bibliothèques)** le vendredi 25 novembre à 17h et 18h par la Cie la Petite Dernière en direction des tout-petits (0-6 ans)

## Rappel :

**L'abonnement pour les enfants de -18 ans est gratuit**, alors n'hésitez pas, venez vous inscrire en famille !

De plus, votre inscription bibliothèque vous permet de bénéficier de l'offre numérique via le portail Nom@de (Conseil départemental) consultable ici :

<http://nomade.mediatheques.fr/>

Afin de découvrir les dernières acquisitions de la bibliothèque et du réseau, consultez le portail du réseau : <http://ccvi.bibli.fr>

Si vous disposez d'un peu de temps, que la lecture est pour vous un plaisir, que vous désirez partager, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles.

Dans l'attente de vous compter parmi les lecteurs de la bibliothèque.

Toute l'équipe salariée et les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent une année 2017 riche en projets.

## Bibliothèque communautaire de ST-BRANCHES

L'équipe salariée et de bénévoles

Réseau CCVI

20, rue du commerce

02 47 26 08 95 - 06 37 99 89 76

[bibliotheque.saintbranches@ccvi.fr](mailto:bibliotheque.saintbranches@ccvi.fr)





## L'accueil Jeunes de Saint-Branches

L'Accueil Jeunes de la Communauté de Communes du Val de l'Indre est un lieu de détente, de rencontres et d'échanges consacré aux jeunes Saint-Branchois âgés de 14 à 17 ans. Les jeunes viennent pour participer aux différentes activités, organiser des veillées, des manifestations culturelles et/ou sportives locales, trouver de l'information jeunesse et être accompagnés dans la mise en place de projet(s) individuel(s) ou collectif(s). Benoit Bourbon, l'animateur jeunesse qui fait vivre le lieu, s'attache à favoriser l'épanouissement personnel de chacun en valorisant les initiatives et les projets.

L'année 2016 fut rythmée et très intense pour les jeunes.

En effet, le service jeunesse de la CCVI avec sa radio, la RAJ (Radio Animation Jeunesse) qui émet sur internet ([www.la-raj.fr](http://www.la-raj.fr)) et sur les ondes de la FM a permis aux jeunes d'être initiés à l'outil et devenir des animateurs radio le temps d'une émission.

Ce fut encore une fois l'année des projets.

En effet, le 13 février, les jeunes et leur animateur ont organisé un tournoi de futsal au gymnase de Sorigny. Du 12 mars au 16 avril, accompagnés par Kévin Legall (graffeur professionnel), les jeunes ont réalisé 3 fresques sur la thématique des super-héros pour la restauration scolaire.

Le 12 avril, ils ont organisé un deuxième tournoi de futsal au gymnase du collège du Val de l'Indre à Monts.

Le 28 mai, deux équipages ont participé à la course de caisses à savon à Monts.

Du 7 au 14 juillet, 11 jeunes sont partis à Vila Chã, découvrir le Portugal avec l'aide du Comité de Jumelage de Saint-Branches.

Et dès la rentrée, une fois les travaux d'isolation de l'Accueil Jeunes réalisés par les services techniques de la commune, les jeunes ont pris la suite du chantier avec la peinture et le réaménagement des lieux.

De son côté la junior association Move It n'a pas démerité non plus. En effet, elle a été présente sur tous les différents événements de l'Accueil Jeunes et tous ses projets ont été

réalisés. Réunie dernièrement en Assemblée Générale, elle a pu définir de nouveaux projets que vous pourrez découvrir très prochainement, courant 2017.

### Accueil Jeunes de St-Branches :

Ouverture les mardis, jeudis et vendredis de 17h à 19h, les mercredis et samedis de 14h à 19h et pendant les vacances du mardi au samedi de 14 à 19h.

L'inscription est gratuite et soumise à autorisation parentale.

### Contact de l'animateur:

benoit.bourbon@ccvi.fr

Tél: 02 47 34 29 00



## PIZZA

### *Chez Olivier*

Camion Pizza Près De Chez Vous

## 06 24 98 50 73

Olivier vous accueille 6 jours par semaine sur les communes de :

- Veigné**
- St Branchs**
- Monts**
- Sorigny**

(voir site internet)

[www.pizza-chez-olivier.fr](http://www.pizza-chez-olivier.fr)

## Compte administratif 2015

Chiffres tirés du compte administratif 2015.

Ils représentent l'exacte imputation des recettes et des dépenses.

Le budget prévisionnel 2016 est néanmoins consultable en mairie.

### Dépenses

**1 411 238 €**

• Charges à caractère général	<b>410 861 €</b>
dont Carburants	10 564 €
Énergie électricité	73 581 €
Primes d'assurances	16 708 €
Fournitures de voirie	41 139 €
Maintenance	25 219 €
Fournitures scolaires	17 278 €
• Frais de personnel	<b>761 400 €</b>
• Autres charges de gestion courante	<b>150 141 €</b>
dont Service incendie	21 103 €
Subventions aux associations	25 276 €
Contribution syndicats	11 052 €
dont Syndicat du collège de Cormery	10 846 €
Transport scolaire Loches	1 290 €
Syndicat construction gendarmerie	1 314 €
• Charges financières ( <i>intérêts des emprunts</i> )	<b>31 308 €</b>
• Atténuations des produits	<b>43 489 €</b>
• Charges exceptionnelles	<b>14 040 €</b>

### Recettes

**1 687 315 €**

• Produits de gestion et services	<b>163 143 €</b>
• Contributions directes	<b>810 620 €</b>
• Dotations-Subventions	<b>678 459 €</b>
• Autres produits de gestion ( <i>locations</i> )	<b>25 831 €</b>
• Atténuations de charges	<b>8 460 €</b>
• Produits exceptionnels	<b>796 €</b>

La marge brute  
(recettes de fonctionnement  
diminuée des dépenses de fonctionnement)  
se monte à **276 076 €**.

Après paiement des remboursements  
d'emprunts en capital,  
la marge de financement  
des investissements est donc de **181 061 €**.

### Investissements

### Dépenses

• Remboursement des emprunts	<b>95 015 €</b>
• Travaux voirie	<b>70 887 €</b>
• Acquisition terrain	<b>52 000 €</b>
• Achat d'un camion	<b>33 884 €</b>
• Etudes Z.A.C.	<b>20 412 €</b>
• Réparation de la cloche de l'église	<b>14 894 €</b>
• Colombarium	<b>13 569 €</b>
• Voirie rue de Beauregard	<b>8 991 €</b>
• Congélateur restaurant scolaire	<b>6 370 €</b>
• Tableaux numériques écoles	<b>6 265 €</b>
• Toiture école maternelle	<b>5 093 €</b>
• Salle des fêtes	<b>4 613 €</b>
• Peinture local périscolaire	<b>4 164 €</b>
• Peinture école maternelle	<b>3 917 €</b>
• Circulateur chaudière école	<b>3 203 €</b>
• Numérotations maisons dans les hameaux	<b>2 978 €</b>

Matériaux  
Fioul  
Charbon

**Gedimat**

Bois de  
chauffage  
Granulés bois

des fondations aux finitions  
*L'énergie est notre avenir, économisons-la*

**Léger**

1, rue Dame Milon - 37260 VILLEPERDUE  
Tél. 02 47 26 08 04 - Fax : 02 47 65 96 55

**Bar Jeux Loto**

**Le "Brachio"**

Mr Dorise Pascal  
12, place du 11 Novembre  
37320 Saint Branches

02 47 26 30 34  
barlebrachio@orange.fr



## Enfance, école, culture, jeunesse



Valérie André

2016 a été une année bien remplie coté enfance, jeunesse et culture tant sur le plan communal que sur le plan communautaire.

La rentrée scolaire 2016 a vu la mise en place du plan vigipirate renforcé. Ce plan, fait dans l'urgence vu le peu de temps donné pour la mise en place, a surpris quelques familles et entraîne certaines difficultés notamment pour les parents ayant des enfants en maternelle et en élémentaire. Afin de répondre au mieux aux attentes des différents acteurs de la vie scolaire un groupe de travail (composé des deux directrices, des représentants de parents d'élèves, de la directrice de l'ALSH et du responsable du restaurant scolaire) s'est réuni en décembre et se réunira plusieurs fois pendant le premier semestre 2017 pour trouver les solutions adéquates.

La première porte ouverte du restaurant scolaire a eu lieu le samedi 5 novembre. Malgré une mobilisation mesurée des familles, les participants ont apprécié de pouvoir visiter les cuisines et échanger avec les encadrants présents. L'enthousiasme était réel donc rendez-vous l'année prochaine, encore plus nombreux ! L'idée de cette porte ouverte est née lors de la réunion publique qui a eu lieu fin juin. Je remercie toutes les personnes qui y ont participé pour l'objectivité de leurs propos et la pertinence de leurs propositions qui permettent d'avancer ensemble dans un esprit constructif.

Les murs du restaurant scolaire ont été embellis grâce aux tags réalisés par les jeunes de l'accueil jeunes encadrés par Benoit Bourbon (animateur) et un professionnel.

Les jeunes de Move it sont partis en séjour au Portugal à Vila Cha. Ils ont été accueillis très chaleureusement et sont revenus avec pleins de beaux et bons souvenirs. Je leur souhaite de continuer sur leur lancée et de multiplier les expériences.

La collaboration avec l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) se poursuit et devrait se concrétiser, entre autre, par l'organisation du carnaval 2017.

2016 a vu fêter les 10 ans de la bibliothèque. Les professionnels et les bénévoles œuvrent pour faire découvrir le plaisir de la lecture aux Saint Branchois. Un nouvel outil est à disposition des lecteurs : une borne à livres. Elle est située devant les wagons. Le principe est simple : toute personne qui le souhaite vient déposer un ou plusieurs livres qu'elle souhaite faire partager et peut prendre un ou plusieurs livres déposés par une autre personne. A l'heure où j'écris ces lignes elle n'est pas encore installée mais Touraine Propre doit intervenir avant la fin de l'année. Ce « recyclage culturel » permet de donner une seconde vie (voir plus) à un ouvrage. Le fonctionnement est assuré conjointement par les élus de la commission culture, la bibliothèque et l'association « Les Wagons ».

Les Wagons soufflent leur première bougie en ce début d'année. Le nombre d'adhérents augmente, la programmation est variée et de qualité. Je vous invite à venir découvrir ce lieu toujours convivial. La municipalité achète chaque année deux spectacles à l'association : un spectacle jeune public et un spectacle « tout public ». Ce soutien financier est nécessaire pour que l'association puisse continuer ses actions. La communauté de communes (CCVI) a changé d'orientation et ne soutient plus financièrement l'association à ce jour.

La CCVI a organisé le premier festival « O'Val de l'Indre » à Esvres. Le fil conducteur était l'eau. Ce thème a été décliné sous différentes formes par le biais de spectacles, ateliers et animations. Les spectateurs, venus en nombre satisfaisant pour une première édition, étaient ravis.

La CCVI va connaître un grand changement en 2017 puisqu'elle fusionne avec la communauté de communes du pays d'Azay le Rideau (CCPAR). Les premières rencontres ont eu lieu avec nos amis de la CCPAR pour être opérationnel le plus rapidement possible. Cette fusion ouvre de nouvelles perspectives emplies de projets porteurs pour l'avenir du territoire et de notre commune.

***C'est donc avec enthousiasme et optimisme que je vous souhaite une bonne année 2017 en espérant que vos projets se réalisent et qu'ils vous gardent en bonne santé.***

**Élisabeth AGEORGES**  
16, rue du Pommier Aigre  
37320 SAINT-BRANCHES

**Reflexologie  
Plantaire**

06 24 19 60 70

**Véronique Boisgard**

**SHIATSU BIEN ETRE**

24 grand rue  
37320 St Branches  
---

06 22 39 36 23  
veroniqueboisgard@yahoo.com

## Urbanisme, voirie



Sébastien Lumet

*En cette nouvelle année, je vous souhaite à toutes et tous mes meilleurs vœux !*

Que cette nouvelle année soit à nouveau signe d'ambitieux projets pour Saint Branches.

Durant l'année 2016, nous avons dû faire d'importants choix pour le développement de notre commune : rachat, recalibrage et nombreux travaux pour la remise en activité du supermarché G20; définition du

dossier d'aménagement de la ZAC du Carrefour des Archers, aménagements de la rue de Beauregard...

Un grand merci à l'ensemble du personnel communal ayant œuvré à la réussite de ces projets face aux exigences demandées dans un laps de temps relativement court.

Voici plus en détails, les dossiers traités en 2016 :

### URBANISME

#### ZAC DU CARREFOUR DES ARCHERS

Comme précédemment évoqué dans un édito, ce dossier s'est finalisé en août 2016 avec la signature du traité de concession entre la commune et l'aménageur SAFIM. Les premiers travaux d'aménagements sont ambitionnés pour le milieu d'année 2017.

#### VENTE DE TERRAINS COMMUNAUX

Par délibération du 30 septembre 2015, la commune a vendu deux terrains situés dans le lotissement « Les Aubuis » d'une superficie de 631 m<sup>2</sup> et de 613 m<sup>2</sup>.

Ces derniers ont immédiatement trouvé acquéreur. Deux nouvelles constructions vont prochainement voir le jour.

### VOIRIE

#### PROGRAMME DE TRAVAUX 2016

Pour le programme de travaux 2016, les lieux retenus par la commission voirie ont été les suivants : Villeprée (suite et fin des importants travaux de réfection de voirie sur ce hameau), lotissement des Aubuis (réfection des revêtements des trottoirs), rue des Rosiers (réfection de la couche de roulement) et emplois partiels en différents endroits de la commune pour réimpermeabiliser les voiries fissurées.

L'entreprise retenue pour ce programme de travaux a été l'entreprise COLAS pour un montant d'environ 47.000 € TTC.

Cette année, les élus ont souhaité diminuer quelque peu le programme annuel de travaux de voirie de façon à pouvoir supporter financièrement les importants travaux à réaliser rue de Beauregard (enfouissements des réseaux, création de cheminements piétons, recalibrage d'une partie du réseau d'eaux pluviales et création de plateaux ralentisseurs).

#### TRAVAUX RUE DE BEAUREGARD

Après deux années passées sur la conception du projet et échanges avec les différentes instances techniques, ce dossier est enfin en cours de réalisation.

Les travaux ont débuté à l'été 2016 sous maîtrise d'ouvrage du SIEIL (Syndicat intercommunal d'électrification d'Indre et Loire) pour ce qui concerne l'enfouissement des réseaux électriques, télécom et éclairage public (fin des travaux : octobre 2016).

S'en sont suivis les travaux communaux qui ont commencé le 7 Novembre 2016 pour une durée d'environ 4 mois.

Après consultation d'entreprises, c'est l'entreprise COLAS qui a été retenue pour un montant total de travaux d'environ 293.500 € TTC.

Les travaux se dérouleront de Novembre 2016 à Mars 2017.

Une réunion d'information avec les riverains de la rue a eu lieu le 13 octobre 2016 afin de présenter plus spécifiquement les contraintes de circulation pendant le chantier.

A noter que TOUTE L'EMPRISE du chantier sera INTERDITE à la circulation (déviation des poids lourds par les communes des alentours via les routes départementales et déviation des véhicules légers et cars scolaires par la rue du Rail (ouverte à la circulation en double sens le temps des travaux avec une limitation de vitesse à 30 km/h).

### RESEAUX

#### ELECTRICITE

Les travaux suivants ont eu lieu :

- Enfouissement des réseaux rue de Beauregard évoqués ci-dessus dans le cadre de l'aménagement de la rue.

- Poursuite du programme de remplacement des lanternes d'éclairage public obsolètes en plusieurs endroits de la commune

#### EAU ET ASSAINISSEMENT

Les travaux suivants sont prévus par la CCVI :

- En matière d'eau potable, réfection du réseau d'eau potable entre le lieu-dit « La Chevalerie » et le centre de secours pompier. L'entreprise HUMBERT a la charge de ces travaux.

Durée des travaux : 5 mois (de Novembre 2016 à Mai 2017). Des informations complémentaires vous seront adressées ultérieurement en raison de contraintes de circulation à prévoir à proximité des écoles courant du 2<sup>ème</sup> trimestre 2017.

- En matière d'assainissement, création du réseau d'assainissement sur la rue de la Saulaie.

### PERSPECTIVES 2017

L'année 2017 sera, entre autre, consacrée à l'élaboration d'un dossier important et attendu puisqu'il s'agit du réaménagement de la rue de la poste, de la place de l'église et rue des Fleurs.

Le dossier de la rue de Beauregard se terminant, il est maintenant temps de plancher sur la restructuration des lieux précités.

C'est pourquoi, la mairie de St Branches a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre en octobre 2016 pour ce dossier.

Le bureau d'études a été retenu en fin d'année 2016. Les réflexions de restructuration de ces espaces vont pouvoir commencer. Ce dossier sera mené conjointement avec l'architecte ayant en charge le réaménagement de l'ancien local pompiers afin d'avoir un rendu cohérent.

Sur le dossier de la rue de la poste, n'oubliez pas que le délai de 2 ans évoqué dans un édito sera de nouveau de vigueur comme cela fut le cas pour le dossier de la rue de Beauregard.

C'est pourquoi l'échéancier ambitionné est le suivant :

- 2017/2018 : élaboration d'un avant-projet/projet, saisines des différentes commissions compétentes pour le réaménagement ambitionné (accessibilité...), consultation des entreprises

- 2018/2019 : réalisation des travaux.

## Bâtiments, espaces verts, agents techniques



**Thierry Jourdain**

Je viens tout d'abord vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017. Au mois de mars, nous serons arrivés à mi-mandat et il me semble que le moment est venu de dresser un premier bilan.

### BÂTIMENTS

En ce qui concerne les équipements de notre commune, comme promis dans nos engagements, nous avons installé un city stade et nous nous en félicitons vu le taux de fréquentation de celui-ci. Il reste encore quelques aménagements à effectuer, à savoir un banc et un range vélos. J'en profite pour remercier la plupart des usagers (jeunes et moins jeunes) qui respectent l'outil et le maintiennent propre. Les écoles et l'accueil jeunes ont fait l'objet de travaux effectués, pour certains, par les agents communaux.

A l'école primaire, plusieurs tableaux numériques ont été posés et les branchements manquants dans certaines classes ont été installés. Cela va permettre à l'avenir, d'équiper toutes les salles de tableaux numériques.

A l'école maternelle, le plafond de la salle de motricité a été rabaisé pour des raisons de résonance et d'économie d'énergie. Les salles de classe ont été câblées afin que les enseignantes puissent bénéficier de l'application « ENT ».

Au cours de l'été, l'isolation du local jeunes a été refaite par les agents et le chauffage a été modifié encore pour des raisons d'économie. Je tiens à remercier les jeunes et leur éducateur qui ont refait les peintures intérieures à leur goût.

Vous avez pu remarquer que la grange jouxtant l'église a été démolie. Après avoir réfléchi à toutes les solutions pour la réaménager, nous en sommes arrivés à la conclusion que la seule issue était de la démolir. A la place de celle-ci, un parking sera aménagé. Il pourra servir à tout le monde sauf les jours de cérémonie à l'église où il sera réservé aux familles.

Sur l'aire de jeu communale, une nouvelle balançoire a été installée par les services techniques. Elle semble faire l'unanimité. Le face à face dit « tape cul » a dû être enlevé car il devenait dangereux. Nous envisageons d'en installer un plus moderne au cours de l'année 2017.

Le devant du cimetière a été réaménagé pour un accueil plus chaleureux. Nous en verrons les effets définitifs au printemps avec le redémarrage de la nature. [De plus, une signalétique sera mise en place. Au cours de l'année 2017, un gros chantier nous attend au niveau des bâtiments. Il s'agit de l'ancienne caserne des pompiers, rue de la poste, qui sera réaménagée (salle de conseil, de mariage, d'élection). Une partie de ce bâtiment sera également aménagée pour y accueillir l'A.D.M.R. Ces travaux vont nous permettre de nous mettre en conformité avec les normes PMR (personnes à mobilité réduite). Ce projet fait partie d'un projet global qui intègre également l'aménagement de la rue de la Poste.

### ESPACES VERTS

Au cours de l'année 2016, nous avons pu constater une diminution des incivilités. En effet, les décharges sauvages sont en diminution, les fleurs ont été moins dégradées et la casse de mobilier urbain est pour ainsi dire nulle. Merci de poursuivre dans cette voie et nous pourrons vivre dans un cadre agréable pour tout le monde.

Encore une fois, nous avons pu apprécier les jardinières de fleurs concoctées par Karine JOULIN et son équipe. Merci à eux et à Monsieur PADILLA qui fournit gracieusement une grande quantité de graines.

Nous nous sommes efforcés d'améliorer l'état du terrain de foot mais la difficulté provient de la composition du terrain qui n'est pas facile à gérer. Une étude du sol a été effectuée et il s'avère que l'entretien de celui-ci est bien effectué. Suite à l'achat d'un scarificateur et son utilisation, l'amélioration est perceptible. Nous avons cependant des soucis pour la tonte lors des périodes intermédiaires. La tonte ne peut pas être effectuée sans tasser la terre, vu le poids de la tondeuse. C'est pour cette raison que nous souhaitons acheter une tondeuse intermédiaire.

### SERVICES TECHNIQUES

Ils ont été particulièrement occupés au cours de l'année 2016. En plus de l'entretien des routes et chemins, ils ont été très sollicités. Ils se sont beaucoup investis au niveau du magasin G20. Ils ont commencé à creuser et empierrer le futur parking de la salle des fêtes et du gymnase. Ils ont fait l'isolation et la pose de faux plafond aux écoles et au local jeunes.

Un grand nombre de demandes de busage et de curage de fossés ont été faites auprès des services municipaux. Pour les curages, le problème est l'évacuation des terres. En effet, le transport prend beaucoup de temps et d'énergie. C'est pour cette raison que je souhaiterais qu'une personne qui demande un curage soit en mesure de fournir une solution proche pour déposer la terre.

Pour les demandes de busage, je veux préciser que la pose de buse ne fait pas partie de la politique de la commune. En effet, un fossé ouvert permet l'infiltration de l'eau, ce que ne permet pas la buse. Le busage ne peut pas être une solution de confort individuel mais une vue générale de la circulation de l'eau sur la commune.

Vous avez donc compris que nous pouvons être satisfaits de l'implication des agents qui font un excellent travail et je les en remercie.

Sachez que les élus et les agents municipaux sont là pour améliorer votre cadre de vie et qu'ils étudieront toutes vos propositions.

**Bonne année 2017**

## Fêtes, animations et sports



Béatrice Souchet

L'année 2016 a été riche en événements sportifs et animations communales.

Mais revenons sur la fin de l'année 2015, avec un Téléthon « dynamique » organisé par les associations et la commission fêtes et animations. Ce sont « les Amis de la Nature » qui ont donné le coup d'envoi avec une randonnée pédestre avec les élèves de l'école primaire. La marche s'est clôturée

par la vente et la dégustation de gâteaux confectionnés par les parents et un chocolat chaud offert par l'APE. La soirée s'est poursuivie par une soirée paëlla animée où 180 repas ont été servis. Enfin, le samedi les randonneurs ont réussi à rassembler une trentaine de marcheurs. Grâce à votre participation, la somme de 1393 € a été reversée à l'AFM Téléthon.

Pour 2016 :

- ✓ Les participants au concours des maisons et balcons fleuris, et des maisons illuminées ont été récompensés à la cérémonie des vœux.
- ✓ En avril, Saint-Branches a accueilli sur notre terrain de football le championnat régional de l'ULTIMATE.
- ✓ En juin, « Le Guidon de Crochu » association cycliste de Veigné a organisé sur notre commune leur traditionnel « Tour du Val de l'Indre ». Un dimanche qui a attiré beaucoup de curieux.
- ✓ Depuis 2 ans, Pascal Dorise « le Bar le Brachio » a redonné un vrai dynamisme à la Fête de la Musique avec son DJ et le concours de l'APE et nous ne pouvons que le féliciter.

✓ Les festivités du 13 juillet ont rassemblé 130 convives au dîner champêtre. La retraite aux flambeaux suivie du feu d'artifice ont été appréciés par les Saint-Branchois venus nombreux. Le bal a clôturé joyeusement la soirée.

✓ Le dernier week-end d'août, le marché nocturne s'est conjugué avec la reprise de la Foire aux Melons. Cette dernière a été prise en charge par l'entreprise FRERY gestionnaire et organisateur de foires, braderies, ... et a rassemblé seulement 55 exposants. C'est loin de notre attente, mais laissons lui le temps de prendre ses marques sur notre commune.

✓ La rentrée scolaire a débuté par le forum des associations où petits et grands ont pu s'inscrire aux activités annuelles mises en place par les nombreuses associations de notre commune.

✓ Fin septembre, l'association Familles Rurales a su réunir toutes les générations avec son exposition « L'école d'Autrefois ».

✓ En octobre, la Mutualité française du Centre-Val-de-Loire a organisé une opération de prévention et de secours intitulée « Les gestes qui sauvent ». Avec la conjoncture actuelle, un large public a participé aux exercices.

✓ Après la cérémonie du 11 novembre, le traditionnel repas offert par le CCAS à nos Aînés a réuni 130 personnes.

La salle multi-activités financée par la C.C.V.I. devrait sortir de terre début 2018. Une commission a été créée pour déterminer son implantation. Les associations sont bien sûr impliquées dans le projet afin de déterminer leurs besoins et attentes. Ce nouveau gymnase avec celui déjà existant donneront une amplitude de créneaux horaires d'activités plus importante.

Enfin, je tiens à remercier les bénévoles pour leur dévouement et le personnel communal pour leur travail permettant d'avoir une commune riche en événements.

*Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2017.*

### Chien Chat Éducation Services



Éducation canine  
Hébergement canin  
Pension pour chat  
Service animalier à domicile

Didier VILLAIN 06 51 05 79 91

Le Haut Village villaindid@gmail.com  
37320 Saint-Branches www.chien-chat-education-services.fr



## PRESSING & SERVICES

Ecologique  
Rapide  
Economique

Retouches - Couture - Cadeaux personnalisés  
Produits ménagers écologiques  
Dépôt cordonnerie et clefs



35 rue du commerce - Saint Branches - 02 47 65 67 97  
Du mardi au vendredi 8h-12h30/15h-19h30, le samedi 8h30/12h30

## Affaires sociales et Communication



Sophia Decarrière

*Tout d'abord, je vous présente tous mes vœux pour l'année 2017 à vous et vos familles.*

L'année 2016 est finie et nous sommes presque à la moitié de notre mandat. Le conseil municipal commence à récolter le fruit d'un travail en amont. En effet le début de mandat nécessite un peu de temps pour choisir les axes de développement pour la commune.

Comme l'indiquent les articles des autres adjoints, le paysage de Saint-Branches va changer avec des projets qui se termineront en 2017 et d'autres qui débiteront début 2018.

✓ Un bâtiment de 11 logements « Touraine logement » sera terminé mi-juillet et entrainera le déménagement des infirmières, des orthophonistes ...ainsi que l'aménagement de la rue de la Poste.

✓ La Zac des Archers permettra l'aménagement d'un nouvel accès à notre commune et le démarrage d'une première tranche d'habitations.

✓ Réouverture d'une supérette de proximité.

✓ Réhabilitation de l'ancienne caserne des pompiers en salle de mariage, salle de conseil, élections.

✓ Création d'un parking à côté de l'église pour les cérémonies religieuses.

✓ Construction de la salle multi-activités par la CCVI.

Concernant la commission communication nous avons continué de vous donner un maximum d'informations tout au long de l'année sur ce qu'il se passe dans notre commune. Nous nous servons d'outils de communication comme le site Internet, la réalisation du Saint-Branches Info, la mise à jour

du panneau lumineux et la page Facebook de la commune. Tiphany PADILA et Stéphanie HACQUES ont suivi une formation pour maîtriser l'utilisation du logiciel de communication que nous avons acheté et restent à votre écoute pour faire partager un maximum d'informations à l'ensemble des habitants de la commune.

Nous avons organisé un concours photo et je tiens à remercier les personnes qui ont participé. Le premier prix a été attribué à M. Jeanneau. Nous nous sommes servis de ce cliché pour réaliser la première page du bulletin municipal. Le deuxième prix est attribué à la photo de Mme Desmay pour la réalisation de la carte de vœux de la Mairie. Une exposition de l'ensemble des photos sera visible en Mairie fin Janvier.

Dans le Saint-Branches info du mois d'octobre, nous avons sollicité les habitants pour la mise en place de conseils de quartier. A ce jour, une seule personne nous a contactés. Le but de ces conseils de quartier est de permettre un échange entre les habitants et la Mairie. Je vous invite donc à prendre contact avec nous.

### Affaires Sociales

Un petit message de remerciement aux conseillers municipaux, qui ont, durant l'année 2016, donné de leur temps pour emmener nos administrés vers les commerces de Sorigny et Veigné. Cette expérience a été plus que bénéfique : rencontre entre les habitants et échanges avec les conseillers...

Les demandes de logements et le suivi de personnes en difficulté ont été assurés par Stéphanie Hacques qui a fait un très bon travail relationnel avec nos administrés. Je la remercie pour son investissement.

La recherche de médecins pour notre commune est en très bonne voie et nous espérons pour l'année 2017 deux installations.

Pour finir, je tiens également à remercier l'ensemble du personnel communal, qui dans ses fonctions, s'implique et nous accompagne dans nos choix.

**LE CHOIX FUNÉRAIRE**  
**ESPACE FUNÉRAIRE CHOTTIN**  
 Organisation complète d'obsèques  
 Inhumations • Créations  
 Prévoyance obsèques • Salle de cérémonie  
 Funérarium • Caveaux  
 Monuments traditionnels, cinéraires  
 Articles funéraires  
 Gravure  
 24 h/24  
 7j/7  
 7, rue du Maréchal-Foch  
 37510 BALLAN-MIRÉ  
 02 47 53 49 63  
 Les Gués - 29 RN 10  
 37250 VEIGNÉ - 02 47 26 01 93

**AXA** réinventons / notre métier  
**Karine PLAT & Michaël GUERIN**  
 Successeurs de Mr Bruno LELUC  
 Agents Généraux d'Assurances AXA Associés  
**ASSURANCES - PLACEMENTS - BANQUE**  
 25 rue Nationale / Tél. : 02 47 26 00 04  
 37250 MONTBAZON / Fax : 02 47 73 13 70  
 N° ORIAS : 12 067 782 - 12 065 595  
 agence.pgmontbazon@axa.fr

## Vice-président à la CCVI



**M. Nathié**

En ce début d'année, cela fera un peu moins de 3 ans que la nouvelle équipe municipale s'attelle à administrer la commune, à réaliser les projets, à faire des choix, à prendre des décisions qui permettent d'engager des actions, à gérer le quotidien et son lot d'aléas, de contraintes administratives et budgétaires.

Des élus investis qui partagent, échangent, proposent au sein des différentes commissions communales et délibèrent à chaque conseil municipal aux fins de retenir les décisions les plus appropriées dans l'intérêt collectif.

Il ne peut y avoir de décision parfaite, emportant l'unanimité de tous les habitants, c'est utopique. En revanche, celles qui relèvent du bon sens, dans l'intérêt de tous et qui reposent sur des arguments et raisons objectives doivent s'appliquer sans aucune autre formalité.

Les élus de Saint-Branches sont également impliqués au niveau de l'intercommunalité.

A ce titre, trois élus municipaux siègent au sein de la Communauté de Communes du Val de l'Indre (CCVI) en leur qualité de conseillers communautaires : Valérie André, Jean-Claude Brédif et moi-même.

Par ailleurs, Béatrice Souchet, Patrice Barreau, Nathalie Foussier, Daniel Balanger, Gilles Arrault, Valérie André, Jean-Claude Brédif et moi-même composent et participent aux différentes commissions communautaires.

8 communes, 32.000 habitants, 210 agents, un Hôtel communautaire situé à Isoparc, la CCVI gère des compétences multiples : développement économique, tourisme, emploi et insertion professionnelle, aménagement du territoire, habitat et foncier, numérique, enfance, jeunesse, culture, équipements sportifs, déchets ménagers, hydraulique, eau et assainissement ainsi que l'urbanisme et le droit des sols.

Pour les habitants de Saint-Branches la CCVI c'est notamment une compétence sur le fonctionnement de la piscine, la collecte, le tri et le traitement de nos déchets ménagers, la déchèterie et l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).

S'y ajoutent les travaux de renfort de nos canalisations d'eau potable, l'assainissement collectif et non collectif, le déploiement du numérique sans oublier notre future salle

multi-activité dont les travaux commenceront au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2018 et qui offrira une infrastructure sportive supplémentaire à destination de tous.

Notre communauté de communes va subir des modifications conséquentes. En effet, à l'heure où l'Etat demande de revoir l'organisation des territoires, la CCVI et la CCPAR (Communauté de Communes du Pays d'Azay le Rideau) ont souhaité faire route commune en décidant de fusionner.

En ma qualité de conseiller communautaire et de vice-président, j'œuvre pour l'intercommunalité, ses intérêts et son fonctionnement au quotidien et reste persuadé qu'aujourd'hui il est plus confortable de choisir son destin, d'être acteur de notre future construction territoriale que de subir.

C'est pourquoi je considère qu'il en va de notre responsabilité d'élu de saisir ce moment opportun pour fusionner, faire bouger les lignes et les organisations en place et accepter la modification du périmètre de notre communauté de communes.

Un rendez-vous nous est donc donné le 1<sup>er</sup> janvier 2017, date à laquelle Touraine Vallée de l'Indre deviendra notre nouvelle communauté de communes en se substituant à la CCVI et à la CCPAR.

Aux 8 communes de l'actuelle CCVI s'ajouteront les 12 communes de la CCPAR ainsi que les communes de Villeperdue et de Sainte Catherine de Fierbois soit une nouvelle structure de 22 communes, de plus de 50.000 habitants qui s'étendra sur un territoire majestueux d'Ouest en Est, de Rigny Ussé à Truyes.

Un magnifique projet nous attend, doté notamment d'un potentiel économique, historique et touristique extrêmement riche.

Sachons profiter de ce contexte pour construire une communauté de communes qui donne du sens à l'action publique au travers d'un projet de territoire à repenser, en poursuivant des enjeux de développement, de modernité, de continuité de service auprès de nos populations le tout dans une recherche accrue d'optimisation de nos ressources.

Une nouvelle aventure communautaire commence, je vous remercie de m'avoir donné la possibilité d'y participer.

***Je vous souhaite une excellente année 2017.***



# EIFFAGE

**ROUTE - TRAVAUX ROUTIERS - MATERIAUX ENROBES  
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**

IDF CENTRE - ETS VAL DE LOIRE  
ZA La Pommeraye - 37320 ESUVRES - Tél. 02 47 26 41 32 - Fax 02 47 26 45 91



**GILLIER BENJAMIN ET CELINE**

14, place du 11 Novembre - 37320 SAINT-BRANCHES - 02 47 26 30 91  
Du mardi au samedi : 7h à 13h et 15h à 19h30 - Dimanche : 7h à 13h - Fermé le lundi

# Expressions politiques

## Le mot " d'Aimer vivre à Saint-Branches avec Vous "



Jean-Claude Brédif

Nathalie Foussier, Patrice Barreau et moi-même profitons de cet espace pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches tous nos vœux de bonheur, santé et la concrétisation de tous vos projets pour cette nouvelle année 2017.

Nous profitons de cet article pour vous exprimer nos réflexions sur la gestion municipale de notre commune.

Sans contestation possible, l'ouverture du G20, le démarrage de la ZAC des Archers, l'installation d'un ou plusieurs médecins, les travaux rue de Beauregard et rue de la Poste sont pour nous des signes de dynamisme indispensable à la vie de notre commune.

C'est avec un plaisir non dissimulé que nous avons également été satisfaits du retour de la traditionnelle foire aux melons, moment de partage et de convivialité, que nous souhaiterions associée au marché gourmand sur une seule et unique journée.

Nous sommes aussi satisfaits d'une future étude de la mise en place de comités de quartiers, idée inscrite dans notre programme. Ces comités permettraient de créer des liens entre les habitants et les élus et seraient un lieu d'échange sur des questions d'intérêt général.

Nous pensons également qu'une réunion publique au moins une fois par an serait nécessaire.

En ce qui concerne le fonctionnement du Conseil Municipal et pour reprendre l'édito de Daniel Balanger du Bulletin Municipal de l'année dernière sur le rôle des commissions, nous sommes en désaccord.

En effet, il est bien précisé dans le code des collectivités territoriales que les commissions ont un rôle d'étude et d'élaboration des projets mais en aucun cas elles ne disposent du pouvoir de décision. Les compte-rendus des différentes commissions présents dans l'élu infos doivent être considérés uniquement comme des documents de travail et non des décisions actées lors de ces commissions. Toutes études ou tout projet d'intérêt général doivent être proposés au conseil municipal par l'adjoint en charge de la commission.

Afin d'améliorer l'image de notre commune, nous serions favorables si investissement possible à une amélioration du réseau routier avec un embellissement du centre bourg.

Nous ne pouvons conclure sans citer une zone d'ombre : en effet en raison d'une interdiction de densifier l'urbanisme dans les villages et hameaux figurant dans le PLU de la commune et d'un démarrage tardif de la future ZAC des Archers, l'augmentation de population souhaitée n'a pas eu lieu et désormais le risque de fermeture de classe se profile.

Nous souhaitons vraiment nous diriger vers une vraie démocratie locale vivante.

**Meilleurs Vœux**



## LOCATION - GESTION - TRANSACTION - PROGRAMMES NEUFS - DESFICALISATION

*3 AGENCES IMMOBILIÈRES À VOTRE SERVICE*

**St Branches - Esvres - Tours**

**02.47.266.366**

**www.ladresse.com**

# Consignes de sécurité respectées = Tranquillité en partie retrouvée



- Pensez à **signaler une absence prolongée** de votre domicile en vous présentant à la brigade.

**La surveillance liée à l'Opération Tranquillité Vacances fonctionne aussi hors période estivale.**

Les personnes âgées sont les cibles privilégiées de la plupart des malfaiteurs et escrocs en tous genres.

**N'ouvrez pas n'importe comment et à n'importe qui !** Visualisez qui est à votre porte avant d'ouvrir. Le nombre des victimes d'escroqueries diverses reste élevé, malgré les rappels annuels de nos services.

**Si un portail ou portillon compose votre clôture, le fermer et le verrouiller même de jour :** Un voleur / escroc peut entrer dans une propriété non verrouillée et invoquer n'importe quelle raison. Il en est autrement s'il doit escalader ou forcer un portail/portillon. Si l'individu est surpris, il n'a pas d'excuse

En cas de démarchage au profit d'une société ou d'une œuvre caritative, n'attendez pas pour aviser nos services au **02.47.43.81.00 (brigade)**

Essayer de noter la marque ou type du véhicule ou son immatriculation et le signalement de la personne.

**Nota :** Les entreprises fiables, proposant leurs services (ravalement de façade, nettoyage de toiture, peinture etc...) ne font pas du porte à porte mais figurent sur l'annuaire téléphonique. Toute personne proposant ces services doit pouvoir établir un devis estimatif avec n° de SIRET ou RC, l'adresse de sa société, un calcul de la TVA des travaux à entreprendre, et des mentions obligatoires.

**ATTENTION,** aux estimations ou devis sur une feuille photocopiée. Il faut savoir qu'une vraie facture comporte les mentions précitées, un n° d'ordre, et doit être issue d'un facturier. Même si les tarifs annoncés oralement sont attractifs, attention, le total est souvent revu à la hausse. Prendre garde aussi à **la pluralité des démarcheurs** : l'un attire votre attention pendant qu'un second fouille votre domicile.

Prenez garde aux personnes qui lors d'un démarchage par téléphone, vous questionnent sur votre âge, votre situation, et autres questions indiscretes... **Ne prenez pas de rendez-vous à la légère.**

**Ne donnez pas vos coordonnées bancaires par téléphone. Une banque vous convoque et ne vous demande jamais de la renseigner par téléphone. Pas de numéro confidentiel avec la carte bancaire.**

**Phénomène d'actualité :** Attention aux mails reçus sur votre messagerie internet avec pour annonce des entêtes telles que **POLICE, GENDARMERIE, MINISTERE DE L'INTERIEUR, IMPOTS, etc.** vous demandant, voire vous imposant de vous acquitter d'une amende ou redevance quelconque par procédés : bons ou tickets « Ukash » ; PaysafeCard ; Western Union, et autres.

**N'OUVREZ MÊME PAS LE MESSAGE, SUPPRIMEZ-LE.** Il peut sembler authentique mais ces institutions ne procèdent jamais de la sorte.

Aussi, renseigner nos services si des agissements vous paraissent anormaux ou troublants. Ne pas oublier que les faits de vols ou autres actes répréhensibles occasionnant un préjudice corporel ou matériel n'arrivent pas qu'aux autres - L'on peut un jour malheureusement en faire les frais.

**Avertir si vous constatez un acte répréhensible** - Il faut éviter de tourner la tête de peur d'avoir à s'expliquer ou de devoir perdre du temps - Pensez que si vous êtes victime, vous apprécierez qu'un tiers apporte quelque élément à nos services pour orienter une affaire ou y apporter une solution - Rien n'est pire que de rester impuissant lorsque l'on est victime. Cela peut tous nous concerner.

- Enfin, si aucune disposition particulière tendant à l'entraide mutuelle avec votre voisinage immédiat, n'a été mise en place dans votre commune, ou dans le quartier au sein duquel vous résidez, sachez que le dispositif « voisins vigilants » peut voir le jour.

- Ainsi, vous en serez les principaux acteurs. Il suffit de réflexes simples. Ce dispositif se démocratise. Une réunion avec les représentants municipaux et nos services peut être effectuée dans votre commune. N'oubliez pas que vous avez également un rôle important à jouer aux fins de vous protéger vous et vos biens ainsi que ceux de votre entourage.

- C'est par un effort commun qu'il est permis de compromettre ou d'endiguer les vols divers, cambriolages et autres atteintes, dont le nombre demeure encore trop important.

**TABAC - PRESSE - FDJ**

CADEAUX - CARTERIE - PAPETERIE - PHOTOCOPIE  
RECHARGE TELEPHONIQUE - ARTICLES DE PECHE  
NUMERISATION ET TRANSFERT DE FILM & DIAPO  
INFORMATIQUE - POINT VERT

11 place du 11 novembre 1918 - 37320 SAINT-BRANCHS  
TEL : 02 47 26 30 40 - 06 45 59 25 11  
www.transfert-film.fr

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ**

**Philippe Rion**

Un artisan à votre service ...

La Brézardière - 37320 SAINT-BRANCHS  
**Tél. 02 47 26 36 30 - Fax 02 47 26 35 41**

## Pour qu'ensemble, nous prenions soin de l'eau



La Communauté de Communes du Val de l'Indre a délégué sa compétence « Gestion des milieux aquatiques » au **Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre (SAVI)**. Ce dernier conduit depuis plusieurs années des travaux sur cours d'eau via des programmes pluriannuels d'actions appelés Contrat Territoriaux sur un territoire de 31 communes allant de Courçay jusqu'à Rigny-Ussé.

Cette année 2016 a été marquée en juin, par d'importantes inondations provoquées par les abondantes précipitations qui ont touché le sud de la Région.

Si les niveaux d'eaux de 1982 n'ont pas été atteints (environ -60 cm), une centaine d'habitations ont été inondées sur le territoire du Syndicat.

Pendant cette période critique, le personnel du SAVI s'est fortement mobilisé pour informer les communes sur l'évolution de la situation mais aussi accompagner les habitants sinistrés à mettre en sécurité leurs biens.

Après le passage des crues, les actions du SAVI se sont concentrées sur l'enlèvement des arbres tombés et la gestion des encombres déposés par les eaux notamment dans les vannes des moulins publics. Ces travaux ont été réalisés soit en interne, soit par les entreprises Environnement 41 et Objectif.

Les travaux inscrits au contrat territorial ont été fortement retardés par l'inaccessibilité des terrains, le syndicat a cependant pu mener un certain nombre de projets sur le territoire de la CCVI :

✓ La **restauration des annexes hydrauliques** (localement appelées boires) qui ont un double objectif : assurer un rôle de stockage en période de hautes eaux et favoriser la reproduction des poissons.

✓ La **suppression d'ouvrages et les travaux de renaturation sur le ruisseau du Montison** à Artannes sur Indre.

### ✓ La réparation des passerelles au moulin de Veigné.

Trois études sont actuellement en cours sur le rétablissement de la continuité sur les moulins de la Braye à Montbazon, le moulin Fleuri à Veigné, le moulin d'Artannes sur Indre ainsi que sur les moulins du Ripault et de la Fesnaye à Monts. Les premiers travaux pourraient être envisagés courant de l'été 2017.

Comme chaque année, le SAVI poursuit son programme **d'entretien des parcelles communales** (ripisylve, fauche, broyage,...) sur les communes de Montbazon et Monts ainsi que son programme **d'arrachage de jussie**. Si les grandes stations (notamment celle d'Esvres) ont été arrachées par l'entreprise FOUGERE, le reste du linéaire a été prospecté et entretenu en interne par les services du SAVI.

Toutes les actions du syndicat **sur la végétation, les zones humides, le lit mineur**, ont pour objectifs principaux la **réduction du risque d'inondation** et la **préservation de la ressource en eau** à la fois du point de vue de sa qualité que de sa quantité. D'autres travaux seront réalisés en 2017 en particulier sur les communes d'Esvres sur Indre, Truyes et Saint Branches.

Le Syndicat est également compétent pour restaurer et entretenir des fossés collecteurs des eaux de drainages agricoles, des mares et des retenues collinaires situés sur le plateau de Sainte Maure. Un programme d'entretien de fossés élaboré en concertation avec les agriculteurs et les élus de la commune a été mené. Des interventions sur les fossés en zone urbaine devraient être réalisées d'ici la fin de l'année sur la commune de Saint Branches.

Retrouvez toutes les informations sur le site du syndicat : [www.savi37.fr](http://www.savi37.fr).



Le camping à Montbazon



Travaux de ripisylve sur l'Islette à Montbazon 2016



La Boire des rangs à Veigné restaurée en 2016

## Les nouvelles du Centre de Secours

Cette année a de nouveau été riche en émotion, c'est pour cela que je tiens à remercier tous les Sapeurs-Pompiers pour leur investissement.

Être Sapeur-Pompier, c'est un engagement citoyen. Nous avons comme objectif commun le secours à la personne et la protection des biens de la population.

Mesdames, je vous demande au nom de mes camarades de nous pardonner pour nos absences.

L'année a encore eu son lot de détresse. Nous avons eu aussi des interventions qui justifient et récompensent notre engagement.

### L'activité opérationnelle

Pour la période du 26 novembre 2015 au 27 octobre 2016 nous avons reçu 136 appels :

- ✓ 12 non réalisés par manque d'effectif,
- ✓ 5 départs annulés par le CTA CODIS,
- ✓ 10 accidents sur voie publique
- ✓ 54 interventions pour secours à personne,
- ✓ 6 interventions pour feu,
- ✓ 12 opérations diverses,
- ✓ 34 interventions pour un renfort sur les communes voisines,
- ✓ 3 interventions pour l'équipe spécialisée.

### Le recrutement

Deux nouvelles recrues Cyril MARTIN et Valentine NAVARD ont rejoint l'effectif des Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Ils ont été formés dans la section de JSP de Saint BRANCHS. Nous leurs souhaitons une belle et longue carrière chez les Pompiers.

### Les départs

Eric VAVASSEUR et Ludwig LECOUTRE ont mis fin à leur engagement pour des raisons professionnelles.

### La section de JSP

La section est composée de 10 jeunes sapeurs-pompiers pour cette saison.

Julie CHASTANG, Baptiste BUTEAU, Louann BERTIN, Pauline KOCH, Allison LECLERC, Dimitri MARX, Emma PAPOT, Lorianne PAPOT, Dimitri SARCELLE et Victor DEGROLARD.

Félicitations à nos jeunes Sapeurs-Pompiers et à leur encadrement.

**Les Sapeurs- Pompiers de Saint-Branches vous souhaitent une bonne année 2017.**

Lieutenant Laurent PETRAUD, Chef de Centre



## Procédure de délivrance : carte d'identité

À compter de mars 2017 (la date exacte vous sera précisée en temps utile), la procédure de délivrance de carte nationale d'identité sera simplifiée et traitée selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

### Ce qui changera pour vous :

Vous devrez vous rendre **exclusivement** dans l'une des 19 communes déjà équipées d'une station de recueil de passeports pour solliciter la délivrance d'une carte nationale d'identité. Les autres communes ne disposent pas de ce matériel.

Ces communes sont :

- pour l'agglomération tourangelle : Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Tours et ses annexes (Saint-Symphorien, Sainte-Radegonde et les Fontaines)

- ✓ Amboise
- ✓ Bléré
- ✓ Château-Renault - Fondettes

- ✓ Montbazou
- ✓ Neuillé-Pont-Pierre
- ✓ pour l'arrondissement de Chinon : Bourgueil, Chinon, Langeais, Richelieu et Sainte-Maure de Touraine
- ✓ pour l'arrondissement de Loches : Loches et Preuilly sur Claise

Vous avez la possibilité de faire une pré-demande en ligne depuis votre domicile en vous connectant sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://ants.gouv.fr>. Vous conserverez le numéro de demande de carte d'identité que vous présenterez à la mairie.

Les communes vous accueilleront sur rendez-vous, pendant lequel sera effectuée la prise d'empreintes et vérifiée la complétude du dossier.

Une fois confectionné, le titre vous sera remis par la mairie de la commune où vous aurez fait la demande.

Vous serez averti(e) par SMS de la disponibilité de votre titre : vous rapporterez, sauf en cas de perte ou de vol, l'ancien titre que vous remettrez lorsque vous prendrez possession du nouveau.

## G20

Sans revenir en détail sur les raisons qui ont conduit à la fermeture de la superette Coccinelle (surface de vente trop importante, charges de fonctionnement en phase avec cette surface de vente mais pas avec le chiffre d'affaires, tarifs de vente sans doute inadaptés à notre population, etc...), il faut bien admettre que l'issue semblait inéluctable.

Après fermeture en Mars 2015, liquidation prononcée en Juillet et vente aux enchères de l'ensemble des biens, étagères, frigos, pompe à essence, etc..., le propriétaire (Intermarché) n'envisageait pas une réouverture des locaux en tant que superette.

En Août 2015, j'ai proposé au conseil municipal, qui a accepté à l'unanimité, que la commune rachète le bâtiment commercial. La vente a été réalisée sur une valeur de 300 000 € et il a fallu rajouter 70 000 € de travaux pour séparation.

Le premier candidat à la reprise n'obtenant pas toutes les garanties bancaires indispensables, M. Youssef Alafia le gérant du magasin G20 à Artannes a été approché. Après analyse financière, il a estimé que l'opération était viable.

Toutefois, la fragilité du dossier dont la conséquence avait été la faillite du magasin, nécessitait au préalable que la commune accepte de s'investir financièrement. Le loyer a donc été revu à la baisse sur la base d'une projection budgétaire prudente et réaliste.

Là encore, bien que regrettant l'obligation de faire face à un soutien qui n'est que la conséquence du mode de vie de notre société, le conseil municipal dans son intégralité a suivi cette logique d'aide aux commerces et services de proximité.

Dans ce dossier, les élus ont assumé leur responsabilité comme l'avaient déjà fait leurs prédécesseurs en 2005 lors du déplacement des commerces locaux vers la place du 11 Novembre.

Si les élus ont engagé dans les deux cas les deniers de la commune, donc vos impôts, c'est bien pour favoriser le maintien des services de proximité.

Néanmoins, la pérennisation de ces services relève maintenant de votre propre responsabilité. Bien évidemment chacun est libre de considérer qu'il est tout à fait possible d'habiter la commune et d'aller chercher le service ailleurs, mais vous pouvez aussi estimer que vous avez fait le choix de vivre à Saint-Branches et, dans la continuité de ce choix assumé, utiliser autant que possible, et pas uniquement en dépannage, les services et commerces locaux.

L'engagement des élus penche bien sûr vers la deuxième solution, et nous espérons bien évidemment être conforté dans notre vision du développement de la commune.

J'espère de tout cœur que ce message sera entendu.

Le Maire : Daniel Balanger

**Nous sommes heureux d'accueillir au sein de la commune les nouveaux commerçants.**

**Nous leurs souhaitons la bienvenue.**

M. et M<sup>me</sup> GILLIER - Boulangerie



M<sup>me</sup> NATHIE - Pressing



M<sup>me</sup> LEVEQUE - Bureau de Tabac



M. ALAFIA - G20



**Votre relais paroissial à Saint-Branches**  
**Cécilia Palheta : 02 47 26 57 35**  
 ou le **secrétariat paroissial**  
 5 rue de la Bodinière - 37250 Veigné  
**02 47 27 65 37 • saintbrice.vi@free.fr**  
 Site : [www.paroisse-stbrice37.catholique.fr](http://www.paroisse-stbrice37.catholique.fr)  
**Messe à Saint-Branches à 10h**  
**Le 4<sup>e</sup> dimanche du mois à l'église Saint Bénigne**  
**Accueil : Mardi, mercredi, jeudi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h**



## Un accueil, des services L'Espace Emploi du Val de l'Indre



ASSOCIATION TRAVAIL ET SOLIDARITÉ  
**ESPACE EMPLOI**  
29 avenue de la gare  
37250 MONTBAZON  
02 47 65 92 52  
accueil.ats@espaceemploi.info  
[www.servicessadomicilevaldelindre.fr](http://www.servicessadomicilevaldelindre.fr)

### ATS est le SERVICE EMPLOYEUR de l'ESPACE EMPLOI

Pour toute personne de la CCVI en recherche d'emploi, à partir de 18 ans, **ATS** propose des missions en CDD à temps partiel, un accompagnement du projet professionnel, des formations, bilan de compétences, remises à niveau.

#### Les Missions proposées :

- ✓ Agent (e) d'entretien de locaux ou espaces verts
- ✓ Ménage, repassage
- ✓ Agent (e) polyvalent, bricolage
- ✓ Inventaires, déménagement
- ✓ Manutentionnaire, manœuvre
- ✓ Agent (e) de collecte des déchets ménagers
- ✓ Garde d'enfant de plus de trois ans
- ✓ Services aux adultes et seniors, courses, repas, entretien du logement

#### Au Service des ENTREPRISES et des COLLECTIVITES

Vous avez besoin d'un renfort temporaire, ou régulier, vous devez répondre à une clause d'insertion : **ATS** peut vous aider dans votre recrutement, et vous pouvez prendre le salarié à l'essai via **ATS** puisque nous sommes employeur.

Vous pouvez formuler votre demande de personnel par mail, ou auprès de notre chargée de développement : [c.biosseduplan@gmail.com](mailto:c.biosseduplan@gmail.com) - 06 02 71 71 48

#### Au Service des PARTICULIERS

Vous avez besoin d'un service à domicile ? Appelez-nous ou faites votre demande en ligne : [www.servicessadomicile-valdelindre.fr](http://www.servicessadomicile-valdelindre.fr)

ATS trouve rapidement sur le territoire de la Vallée de l'Indre la personne qui répond au mieux à votre demande. Ces prestations vous permettent de bénéficier d'une réduction fiscale de 50%

Lundi mardi jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

Fermeture administrative le mercredi

Pas d'accueil du public, sauf rendez-vous

Contact : [accueil.ats@espaceemploi.info](mailto:accueil.ats@espaceemploi.info)

Tél. 02 47 65 92 52 - 29 avenue de la Gare - 37250 MONTBAZON

Président : Frédéric BONTOUX

Directrice : Fabienne ROMAIN

Chargée de développement :

Catherine BIOSSE DUPLAN : 06 02 71 71 48



### P.I.S.E.

#### Point Information Service Emploi

Pour tout chercheur d'emploi du Val de l'Indre à partir de 16 ans

- ✓ Un accompagnement individuel et collectif
- ✓ Un suivi de votre projet professionnel
- ✓ Des offres d'emploi et des visites d'entreprises

Pour toute entreprise : un service de proximité

- ✓ Une aide dans vos recrutements et des candidats à l'emploi
- ✓ Des informations sur les aides à l'emploi
- ✓ Des petits déjeuners débats et Networking

Notre équipe vous accueille au sein de l'Espace Emploi du Val de l'Indre, un lieu convivial, animé par des professionnels.

Du Lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Le vendredi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h00

Contact : [accueil.pise@espaceemploi.info](mailto:accueil.pise@espaceemploi.info)

Tél. 02.47.34.06.05

29 avenue de la Gare, 37250 Montbazou

[www.p-i-s-e.fr](http://www.p-i-s-e.fr)

Président : Jean François MARIN

Responsable : Claire PARLANGE



Agevie gère plusieurs services pour les personnes âgées :

- ✓ deux petites maisons d'hébergement temporaire, les relais Sépia, situées à Descartes et Savigné sur Lathan. Leur objectif est de pouvoir accueillir temporairement des personnes âgées qui vivent à domicile et qui rencontrent une difficulté momentanée pour y rester,
- ✓ un hébergement permanent « Bois Soleil » à Chemillé sur-Dême
- ✓ un service d'accueil de jour « Les Après-midi d'Agevie », qui accueille à la journée des personnes âgées qui vivent à domicile et qui ne peuvent plus sortir de chez elles, vivre des activités qui leur sont adaptées, rencontrer des personnes de leur âge. 24 journées fonctionnent chaque semaine, réparties sur 14 sites différents sur l'ensemble du département.

### Accueil de jour Agevie

#### Site de Loches

Les vendredis de 10h à 17h  
7, route de Tours

#### Site de Montrésor

Les jeudis de 10h à 17h  
Salle du Foyer

#### Site de St Branches

Les mercredis de 10h à 17h  
15, allée des quatre vents

#### Site de St Flovier

Les mardis de 10h à 17h  
Salle communale rue du Commerce  
Transports assurés sous conditions

**Pour tous renseignements, contacter :**

**Claire Huez** (animatrice, référente de territoire)  
au 06 78 87 17 74 ou 02 47 36 93 83



AGEVIE est une association loi 1901 créée en 1994 à l'initiative du PACT et de l'ADMR en Indre et Loire. Son objet est de participer de la création et de la gestion d'équipements et de services permettant à des personnes âgées fragilisées de rester habiter sur leur territoire de vie.

En effet, avec l'avancée en âge, les personnes âgées rencontrent souvent à leur domicile des difficultés passagères qui, faute d'alternative, nécessitent une hospitalisation ou une entrée en institution non préparée et pas toujours nécessaire.

Aussi, pour permettre aux habitants les plus âgées de rester à leur domicile ou dans un nouveau domicile à proximité, AGEVIE accompagne les communes dans la création et la gestion d'équipements innovants pour les personnes âgées en perte d'autonomie.

Annuellement, AGEVIE accueille environ 700 personnes à l'échelle du département de l'Indre et Loire dans un ou plusieurs de ses services.

Nos missions : Soulager momentanément les aidants familiaux, leur permettre de prendre du recul sur la prise en charge de leur parent dépendant et de trouver un lieu d'écoute.

Lutter contre l'isolement en proposant aux personnes accueillies de rencontrer d'autres personnes de leur âge et de participer à des activités s'inscrivant dans la vie sociale.

## PEINTURE - VITRERIE

Revêtements de sols et murs  
Ravalement de façades  
Isolation intérieure

### Loïc BOUCOURT

Carré - 37320 SAINT-BRANCHES  
Tél. 02 47 26 34 77 • Portable : 06 77 77 00 28

## ÉBÉNISTERIE AGENCEMENT



### S.A.R.L. MAURY

Le Petit Plessis  
37320 SAINT-BRANCHES  
Portable : **06 07 83 72 95**  
Tél./Fax : 02 47 26 98 70



## ADMR Saint-Branches - Louans - Sorigny

### Personnes aidées, salariés et bénévoles : Le Triangle d'or de l'ADMR

La particularité de l'ADMR est que, dans chaque association, les bénévoles œuvrent aux côtés des professionnels. Si notre mouvement progresse de manière efficace malgré les bouleversements de la société, il le doit en grande partie à la pertinence de son projet. Celui-ci s'appuie sur des valeurs fortes : le respect de la personne, l'entraide, la volonté d'être au plus près des personnes.

La notion de service, telle qu'elle est conçue depuis toujours à l'ADMR, place la personne aidée au centre de son environnement. La personne doit rester un sujet d'accompagnement et en aucun cas un objet de prise en charge.

Si celle-ci a choisi de vivre à domicile malgré sa dépendance, l'on se doit de prendre en charge cette dépendance mais la personne doit rester l'auteur de sa vie.

La bientraitance oblige à la construction d'un projet personnalisé qui permette de définir clairement les objectifs de l'intervention, en tenant compte des besoins mais aussi des habitudes de vie de la personne.

Cette bientraitance commence par le fait de considérer chaque personne comme unique, avec un parcours qui lui est propre, et de la respecter comme individu. Derrière chaque prise en charge, chaque maladie, chaque handicap ou chaque perte d'autonomie, il y a une personne qui a des droits mais aussi des désirs.

Bien sûr, le rôle moteur est joué par les salariés d'intervention parce qu'ils côtoient la personne quotidiennement ou presque. Mais cela ne suffit pas, cette bientraitance est un état d'esprit à partager avec l'ensemble des acteurs professionnels, des bénévoles et proches qui gravitent autour de la personne aidée.

Ne pas respecter le choix de vie d'une personne, c'est porter atteinte à sa dignité et dans ce cas l'on bascule au contraire vers la maltraitance qui peut être délibérée ou inconsciente, ponctuelle ou répétitive.

La maltraitance peut parfois découler de bonnes intentions lorsque, par exemple, on pense mieux savoir que la personne ce qui est souhaitable pour elle. Cela rend ce phénomène difficile à cerner et justifie que le sujet fasse régulièrement l'objet, comme c'est régulièrement le cas dans les associations ADMR, d'un échange de points de vue entre les différents acteurs : famille, salarié d'intervention, encadrant et bénévole.

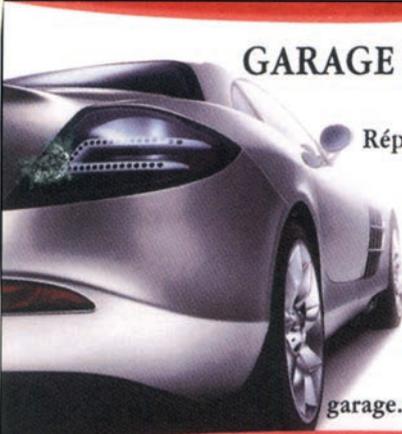
Chacun doit être conscient de l'impact de ses gestes, de ses paroles, être à l'écoute sans être intrusif, répondre aux besoins sans étouffer ni infantiliser la personne.

C'est l'engagement bénévole auprès des salariés qui donne tout son sens au projet ADMR, un projet vivant, moderne à l'heure où le renforcement de la solidarité devient indispensable.

Si vous partagez ces valeurs, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe de bénévoles qui travaille en étroite collaboration avec l'association de Tauxigny.



La parfaite connaissance du terrain et sa capacité d'adaptation ont permis à Chantal BARTHELEMY (à gauche sur la photo) de prendre rapidement ses marques en tant que nouvelle chargée de secteur des associations de Saint-Branches et Tauxigny. Sa complémentarité avec l'équipe des bénévoles illustre parfaitement l'originalité de fonctionnement à l'ADMR.



**GARAGE Marc MEUNIER**

Réparations Toutes Marques  
Vente Véhicules  
Neufs / Occasions

14 Grand Rue  
37320 Saint-Branches

Tel 02 47 26 38 16  
garage.marc.meunier@orange.fr

SIRET 538 871 427 00018

#### L'équipe des bénévoles :

Alain MAURICE, Stéphanie LEFIEF, Noëlle GOUALLIER,  
Marie-Thérèse ORIVEL.

**(N'hésitez pas à rejoindre notre équipe !)**

#### Contacts :

Bureau ADMR Saint-Branches : à côté de la Mairie  
Chargée de secteur : Chantal BARTHELEMY - 02 47 65 67 88

**Permanences :** le matin de 9h à 12h du lundi au vendredi  
(sauf le deuxième mercredi du mois permanence à la mairie de Tauxigny)

## Le Service des Soins Infirmiers à Domicile pour personnes âgées (S.S.I.A.D.)

### “ La santé chez soi ”

Le **SSIAD** est un **S**ervice de **S**oins **I**nfirmiers **A** Domicile, qui emploie des aides-soignantes pour assurer des soins d'hygiène et de confort auprès des personnes âgées de plus de 60 ans dépendantes (c'est-à-dire qui ne peuvent plus effectuer certains actes de la vie quotidienne).

Une équipe de 8 aides-soignantes intervient 7j/7j

Le SSIAD intervient sur prescription médicale. Il n'y a pas de reste à charge pour la personne car le SSIAD est financé par les caisses d'assurance maladie.

Le secteur du SSIAD ADMR la Santé Chez Soi de Veigné couvre les communes d'Artannes, Montbazou, Monts, Pont de Ruan, St Branches, Sorigny, Tauxigny et Veigné (sauf les Gués de Veigné).

Le bureau est situé 20 bis rue Principale à Veigné, il est ouvert le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 13h.

Pour toute demande de prise en charge, vous pouvez joindre Mme Nathalie Clément, infirmière coordinatrice du service, aux heures d'ouverture du bureau au **02 47 40 03 80**



## Solutions de téléassistance

[www.presencevertetouraine.fr](http://www.presencevertetouraine.fr)

### Activ'zen

être sécurisé à domicile

- Option sérénité
- Option sécurité
- Option convivialité

### Téléassistance fixe

1 transmetteur + 1 déclencheur  
service disponible 24h/24

- installation avec ou sans ligne téléphonique

### Détecteur automatique de chute

option sécurité

- déclenchement **automatique** en cas de chute ou de malaise

Aides financières possibles des communes, des caisses de retraite et du Conseil Départemental. Déductible des impôts dans le cadre de l'agrément services à la personne.

### Activ'mobil

être sécurisé à l'extérieur

### Téléphonie mobile appel d'urgence géolocalisation

- disponible avec **médailillon** et **détecteur de chute**

### Protection du Tavaillleur Isolé appel d'urgence géolocalisation

- fonction **perte de verticalité**

Ce service de téléassistance mobile fonctionne partout en France métropolitaine, système multi-opérateur pour une couverture maximale.

### Prévention Sécurité

### Coffre à clefs sécurisé

disponible en version à accrocher ou à fixer

Usage également adapté : Collectivités locales, enfants, gîtes, exploitations agricoles, véhicules multi-utilisateurs

- Une seule clef, à **domicile** accessible de façon sécurisée
- Intervention des pompiers **facilitée et sans dommage**

### Balisateur lumineux

prévention des chutes

- Allumage **automatique** par détection de mouvement
- Système **sans fil**

Installation indépendante du service de téléassistance.

Présence Verte rappelle qu'aucun démarchage n'est effectué par ses services directement auprès des personnes. En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter ou à contacter votre mairie.

**PRESENCE VERTE TOURAINE** Site de Blois et Tours - Cathy DORÉ - 02.34.03.20.18 - [dore.cathy@berry-touraine.msa.fr](mailto:dore.cathy@berry-touraine.msa.fr)

Magalie RAICHON  
**A Fleurs de Pot**  
Toutes compositions florales  
Mariages - Deuils

14, rue de la Poste  
37320 SAINT BRANCHES  
☎/Fax: 02 47 26 32 98

L'association **Emmaüs Touraine** et ses communautés des compagnons de l'abbé Pierre ont pour but de venir en aide aux personnes en difficulté. S'y rassemblent des personnes accueillies, « les compagnons », qui vivent et travaillent en communauté, des bénévoles de l'association, « les amis », qui mettent à disposition leur temps et leurs compétences, avec des salariés et des responsables, en charge du fonctionnement et de l'organisation des communautés. Toutes ces personnes unissent leurs énergies afin de poursuivre la volonté de l'abbé Pierre, fondateur d'Emmaüs, de « servir en premier les plus souffrants, pour une plus grande justice sociale ».

Pour y parvenir, **Emmaüs Touraine** sollicite votre générosité : sur simple appel téléphonique au **02.47.26.43.25** (ou au **02.47.93.09.11** pour le Chinonais), vous pouvez faire enlever gratuitement les objets, meubles, vêtements, appareils électroménagers, etc. que vous souhaitez donner.

Grâce à ces dons matériels, 70 compagnons peuvent vivre dignement de leur travail en communauté, dans les lieux d'accueil et d'activité d'Esvres-sur-Indre et de Chinon. Tous les objets recueillis sont triés, nettoyés, réparés si nécessaire, puis proposés à la vente dans l'un de nos sept « Bric à Brac » en Indre-et-Loire. Les matières premières sont recyclées. Tout au long de l'année, les compagnons viennent également en aide à des familles en difficulté, sur présentation de leur situation par les services sociaux. Les excédents financiers sont quant à eux systématiquement affectés à des actions locales, nationales ou internationales de solidarité.

**Emmaüs Touraine** a besoin que vous continuiez à l'aider :

- ✓ Pensez à nous si quelque chose ne vous sert plus, mais serait encore utile à d'autres,
- ✓ Fréquentez nos « **Bric à Brac** » pour y effectuer des achats solidaires.



Rejoignez-nous  
bénévolement  
en tant qu'amis  
d'Emmaüs.

[www.emmaus-touraine.org](http://www.emmaus-touraine.org)

## ACCUEIL, DÉPÔTS ET VENTES

### ESVRES-SUR-INDRE

Av. de l'abbé Pierre - ZA de la Pommeraie - Tél. 02 47 26 43 25  
Les mardis, mercredis, jeudis de 14h30 à 18h  
et les samedis de 10h à 12h et de 14h30 à 18h

### CHINON

46, route de Saumur - Le Petit Saint-Lazare - Tél. 02 47 93 09 11  
Les mardis, jeudis et samedis de 14h à 18h

### TOURS-NORD

14, rue de Belgique (proche centre commercial de la petite arche)  
Du mardi au vendredi de 14h à 17h30  
et les samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h30

### AMBOISE

108, rue Saint-Denis  
Les mercredis de 14h30 à 18h et les samedis de 9h à 17h

### JOUÉ-LÈS-TOURS

18, rue de Béguine  
Les mercredis et les vendredis de 14h30 à 18h

### SAINT-PIERRE-DES-CORPS

40, rue Paul Vaillant Couturier  
Les mercredis et les samedis de 9h30 à 17h30

### CHÂTEAU-RENAULT (Auzouer-en-Touraine)

2, rue des Charbonnières - ZA du Bec Sec  
Les mercredis de 14h30 à 17h et les samedis de 9h00 à 12h

# THEO VAN DELEFT

## Horticulture Pépinière Paysages

**37250 SORIGNY**

**tel. 02 47 26 98 11**

**"Le Crétinay"**

**Accès RD 910**

**Toute l'année  
sur notre exploitation  
Plus de 3000 m<sup>2</sup>  
D'Exposition en libre service**

**Plants potager**

**Plantes Vertes et Fleuries**

*Espace Fleurs Coupées*

**Rosiers , Arbres Fruitiers , Arbres d'Ornement  
Arbustes , Plantes a massifs et a Jardinières**

**Ouverture du lundi au samedi de 9h30 a 12h30 et de 14h30 a 18h30  
ainsi que les dimanches matin et jours fériés de 9h30 a 12h30**



L'essentiel & plus encore

## La MSA Berry-Touraine

### Un guichet social unique

La Mutualité Sociale Agricole est une organisation professionnelle en charge de la gestion du service public de la protection sociale, légale et complémentaire, des exploitants et des salariés agricoles ainsi que de leurs familles. La MSA Berry-Touraine constitue un guichet unique au service des assurés agricoles pour l'ensemble des questions de protection sociale : le règlement des prestations santé, famille, retraite et le recouvrement des cotisations sociales. L'action sanitaire et sociale et les services médicaux (contrôle médical, médecine du travail, prévention des risques professionnels) complètent cette offre en agissant à la fois auprès des personnes et sur le milieu de vie.

### Un réseau de délégués à l'écoute des assurés

Élus par les assurés agricoles eux-mêmes, les délégués cantonaux permettent une relation privilégiée entre les assurés et la MSA. Les délégués sont à l'écoute des assurés agricoles et participent à l'animation de la vie locale. Contactez-les pour faire connaître vos besoins, qu'ils soient individuels ou collectifs. Le cas échéant, ils vous orienteront vers le bon interlocuteur.

**Présidente : Chantal BOUGRIER (SORIGNY)**

**Vice-présidents : William BESNIER (CHAMBRAY-LÈS-TOURS), Catherine LEFEUVRE (SORIGNY)**

**SUPERMARCHÉS**



DÉPENSER MOINS SANS ALLER LOIN

**OUVERTURE** DE VOTRE G20  
À SAINT-BRANCHS

**Route de Tours - 37320 Saint-Branchs**

**Tél. 02 47 37 50 20**



# Année scolaire 2016-2017

## École maternelle

En cette nouvelle année scolaire, l'équipe de l'école maternelle a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle enseignante Mme Herbert Marie et 91 élèves.

- ✓ **Petite Section** : Corinne Guerch et Nicolas Yvon assistés par Muriel Mostowski
- ✓ **Petite Section / Moyenne Section** : Delphine Romanzin remplacée par Cécilia Gauthier assistée par Isabelle Adeline
- ✓ **Moyenne Section**: Marie Herbert assistée par Christine Roulet
- ✓ **Grande Section** : Déborah Tripault assistée par Elisabeth Nabineau

L'année passée, l'éducation à l'environnement et au développement durable a rythmé la vie des élèves de l'école tant au niveau des apprentissages que des manifestations culturelles et festives.

La création d'un jardin à l'école en partenariat avec Karine Joulin, la visite des jardins du château de Villandry et participation au château de Cangé à une manifestation sur le thème du développement durable ont concouru à sensibiliser les élèves à l'écologie. Pour finir, ce thème a été repris lors de la kermesse de l'école.

Par ailleurs, le spectacle de Noël offert par l'APE et les spectacles préparés avec Olivier Deguille, intervenant en musique, ont participé à rendre cette année inoubliable.

Cette nouvelle année sera, sans nul doute, encore riche en événements.



## École élémentaire

### Composition :

<b>CP</b>	24 élèves	Mme Mussard
<b>CP/CE1</b>	23 élèves	Mme Marjoux
<b>CE1/CE2</b>	24 élèves	Mme Aubry
<b>CE2</b>	25 élèves	Mme Labro
<b>CM1</b>	24 élèves	Mme Clavel et M. Yvon
<b>CM1/CM2</b>	22 élèves	Mme Guillerme
<b>CM2</b>	25 élèves	Mmes Lacarrère et Margas
<b>ULIS TSL A</b>	11 élèves	Mme Bourbon

**RASED** : Mme Lecomte, psychologue scolaire,  
Mme Corbel, enseignante « E »  
Mme Vignol, enseignante « G »

**Enseignante remplaçante de secteur** : Mme Cloué

**Assistante de direction** : Mme Boucher

**AESH** : Mmes Dang et Delacote

**Direction d'école** : Mme Lacarrère

### Quelques projets de l'année :

- ✓ Des rencontres sportives organisées par l'USEP : randonnées contées, courses d'orientation, randonnées patrimoine, courses de durée, ateliers d'athlétisme, rencontres de rugby.
- ✓ Des sorties culturelles : 3 projections dans l'année au cinéma le Générique de Montbazou, visites de musées, de monuments.
- ✓ Des projets tels que la semaine création du 15 au 17 Mai 2017, la soirée Chorale le 7 juin 2017, la fête des écoles en fin d'année.
- ✓ Des rencontres : entre les GS de l'école maternelle et les CP ainsi que, en fin d'année, les CM2 avec les 6èmes du collège de Cormery
- ✓ Un projet de classe de mer pour 3 classes, les CM2 et ULIS TSL, dans le Finistère du 2 au 6 Avril 2017.

Vous serez sans doute sollicités par les élèves qui vendent chocolats, brioches, objets divers en espérant diminuer le coût de leur classe de découverte.

Une benne à métaux est à votre disposition à l'école ainsi que 3 fois dans l'année, une benne à papier. Les bénéfices seront également au profit de ce projet.



2015 - 2016

## Association des Parents d'Élèves

L'année 2016 fut une année riche pour l'association des Parents d'Élèves de Saint-Branches !

L'APE regroupe des parents d'élèves bénévoles des écoles maternelle et élémentaire.

Elle organise différentes manifestations et actions visant à agrémenter le quotidien ludique et culturel des enfants. Grâce aux bénéficiaires, elle participe au financement des différents projets pédagogiques des deux écoles (sortie, spectacle de Noël, achat de matériel éducatif ...).

### Récapitulons les différentes actions de l'APE de cette année 2016 :

- ✓ **Le 5 mars** : boum des enfants à la salle des fêtes avec un magicien et la participation d'un professeur de Zumba.
- ✓ **Le 26 mars** : chasse aux œufs sur la plaine près du Club House où chaque enfant participant a pu repartir avec un chocolat.
- ✓ **Le 25 juin** : fête de la musique au bar « Le Brachio » (stand de restauration).
- ✓ **Le 2 juillet** : fête des écoles avec les spectacles des enfants, les stands, le repas convivial avec danse pour ceux qui le souhaitent.
- ✓ **Le 27 août** : marché gourmand avec un stand buvette, maquillage et pêche à la ligne pour les enfants.
- ✓ **Le 10 septembre** : forum des associations avec un stand buvette.
- ✓ **Le 27 novembre** : bourse aux jouets et marché de Noël au gymnase.
- ✓ **Le 2 décembre** : aide à l'encadrement des enfants pour une marche organisée par les écoles au profit du Téléthon. Un chocolat chaud offert à l'issue de la marche.

✓ **Le lendemain**, participation des membres de l'APE aux ateliers dans le gymnase avec notamment un parcours sportif en fauteuil roulant afin d'expliquer aux enfants le handicap.

✓ **Le 16 décembre** : spectacle de Noël des écoles avec passage du Père-Noël et distribution de cadeaux et de bonbons dans les classes.

Pour cette nouvelle année scolaire 2016/2017, un nouveau bureau a été élu lors de l'Assemblée Générale du vendredi 09 septembre 2016.

Pour cette nouvelle année 2017, l'APE organise les mêmes manifestations mais nous ajoutons une **brocante qui aura lieu le dimanche 21 Mai 2017**

Le bureau rencontrera également les écoles et la mairie pour remettre en place le carnaval.

Comme chaque année, l'APE cherche de nouveaux parents pour rejoindre notre chouette équipe dynamique.

Si chacun fait un peu, nous pouvons faire de grandes et belles choses pour nos petits Saint-Branchois !

Pour nous rejoindre, c'est très simple, contactez-nous par email à [contact@ape-saintbranches.fr](mailto:contact@ape-saintbranches.fr)

N'oubliez pas également de visiter notre site Internet : [www.ape-saintbranches.fr](http://www.ape-saintbranches.fr) mais aussi notre page Facebook : **APE Saint-Branches**

Vous y trouverez les détails sur les manifestations passées et à venir.

A bientôt !

**Président** : Olivier ROBALO  
**Vice-Présidente** : Sandrine BARNIER  
**Trésorière** : Elisabeth AUSSEL  
**Vice-Trésorière** : Virgine PIRAULT  
**Secrétaire** : Ludivine PINAULT  
**Vice-Secrétaire** : Léopold DINET  
 et 17 Membres



## Collège Alcuin de Cormery

Le collège Alcuin accueille cette année 482 élèves répartis sur 4 classes de Sixième, 4 classes de Cinquième, 5 classes de Quatrième et 5 classes de Troisième. Après une rentrée scolaire qui s'est déroulée dans de très bonnes conditions sous le signe de la mise en place de la réforme des collèges, les élèves, encadrés par l'ensemble des enseignants et des personnels du collège, travaillent sur différents projets élaborés dans le cadre des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires et des différentes actions proposées cette année :

- Une sortie plein air lors de laquelle se déroulent des activités sportives de pleine nature (escalade, spéléo, kayak...) sera proposée aux élèves de Cinquième.
- Un voyage linguistique en Espagne aura lieu au printemps.
- Un voyage culturel pour les élèves latinistes se déroulera à Rome au printemps.
- Les élèves de l'atelier anglais tiendront un blog en langue anglaise.
- La mini-entreprise, lauréate l'an passé du prix **Entrepreneuriat**, reprend cette année une nouvelle activité.
- Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté propose comme chaque année de nombreuses actions destinées à tous les élèves en fonction de leur niveau de classe.

D'autres réalisations, sorties et activités auront lieu tout au long de l'année scolaire et seront aussi présentées au public lors de la soirée "portes ouvertes" qui aura lieu au collège :

**Le vendredi 16 juin 2017 de 17h à 20h**

Pour consulter les actualités du collège : deux adresses incontournables :

- Le site Internet de l'établissement  
<http://clg-alcuin-cormery.tice.ac-orleans-tours.fr/dotclear/>
- L'espace numérique de travail  
<https://www.touraine-eschool.fr/portail>

Maggy Lechat, Principale



Les élèves de la mini entreprise 2016, lauréats du prix entrepreneuriat avec l'entreprise Ecopyxis qui transforme les boîtes de conserves en boîtes de rangement.

## Transport scolaire

L'Association des Transports Scolaires a la responsabilité du transport de nos enfants vers les écoles de Saint Branches et le collège de Cormery. Cette action est une compétence du Conseil Départemental, qu'il nous confie par délégation. Nous avons en charge, cette année, 124 enfants, 11 en primaire-maternelle et 113 en collège.

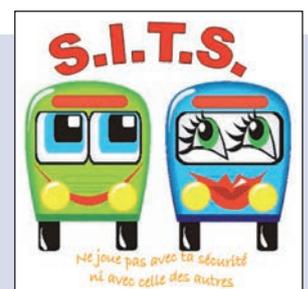
Le coût du transport est d'environ 140.000 €, pris en charge à plus de 80% par le Conseil Départemental. Les usagers (familles) contribuent à hauteur d'environ 13% aux frais de transport. Le Conseil Départemental a mis en place voici deux ans un logiciel centralisé de gestion des transports scolaires. Comme pour tout changement, il a fallu s'y adapter, mais il apporte, en plus d'une simplification pour le département, des bénéfices aux usagers. Ainsi, le système d'alerte lors des intempéries a été renforcé.

Nous disposons toujours de trois circuits ; le nombre d'arrêts reste élevé avec 23 points desservis. C'est en légère diminution, mais cela est dû à l'évolution de la démographie dans les écarts et non pas à une recherche d'économies ; la gestion associative nous permet de faire évoluer les circuits en fonction des besoins.

Il faut noter que nous avons parfois des problèmes de discipline dans les cars. Le car n'est certes pas une salle de classe ; les enfants y ont une certaine liberté. Toutefois, il semble échapper à beaucoup qu'ils sont à l'intérieur d'un véhicule en déplacement, et qu'un certain nombre de règles s'y appliquent. En particulier, on ne s'y déplace pas, on attache sa ceinture de sécurité, on n'écoute pas de musique à tue-tête et on ne chahute pas. Toutes ces actions, absolument impensables dans la voiture familiale, sont également proscrites dans un car ; la taille du véhicule ne diminue pas le danger. Nous comptons sur vous, parents, pour faire passer le message.

La composition de notre bureau a beaucoup évolué ces deux dernières années ; les enfants grandissent, et la vie (opportunités professionnelles, déménagements...) fait que certains membres nous quittent. Nous avons cependant toujours besoin de personnes motivées pour continuer à offrir un service de qualité à nos enfants.

N'hésitez pas à nous contacter : [ats.saintbranches@gmail.com](mailto:ats.saintbranches@gmail.com)



## Loisirs 2000 en 2016 c'était ...

Pour la musique : des cours de guitare avec Emmanuel Pascal, des cours de batterie avec Rémi Bonnemain et des cours de piano avec Dominique Copy.

Nous avons pu écouter les progrès de nos artistes lors d'une soirée de représentation aux Wagons gracieusement prêtés par l'association des Wagons.

Pour les activités manuelles : des cours de point compté avec Geneviève Bedouet et Josette Remerant, des ateliers de loisirs créatifs avec Anne-Sophie Jonckerre et du patchwork machine avec Jeanne Delage.

Nous remercions chaleureusement nos brodeuses et couturières qui ont brodé tous les hameaux (74 répertoriés par la mairie) de notre commune et les ont ensuite montés en panneaux qui serviront à décorer la mairie. Elles ont également créé et brodé un tapis pour les parrainages civils.

Pour se ressourcer et se relaxer : des cours de yoga avec Maximilien Bustos, 2 cours vous étaient proposés pour les débutants et un autre pour les plus habitués.

Pendant les vacances nous avons proposé des activités manuelles : de l'origami avec la création de hérissons, du collage de serviettes sur assiette et des boules de Noël.

La 4ème édition de la soirée ACD'ici a eu lieu le 17 juin, on s'est retrouvé comme dans une veillée entre copains, avec guitare et chansons au programme.



### Et en 2017, ce sera ...

Les mêmes cours plus de l'éveil musical avec Olivier Deguile et la reprise de la chorale avec Hélène Lescouet qui remplace également notre intervenant pour les cours de piano. Nous avons une autre intervenante pour les cours de piano mais à domicile, Thérèse Bertrand.

Le retour de notre bal Folk, le samedi 21 janvier 2017 à la salle des fêtes avec les groupes Akwajig et Bal perdu.

La soirée ACD'ici le 23 juin 2017, la représentation des musiciens le mercredi 28 juin et l'exposition des activités point compté et loisirs créatifs dans le hall d'accueil de la mairie à la mi-juin.

Loisirs 2000 tient à remercier chaleureusement tous ses intervenants bénévoles pour leur investissement au sein de l'association (Geneviève Bedouet et Josette Remerant pour le point-compté, Jeannette Delage pour le patchwork, Samuel Monvoisin et Jean Philippe Lafontaine pour la soirée ACD'ici). Merci également à la mairie pour les prêts de salles et à l'association « Les Wagons » pour le prêt de son lieu de spectacle. Un remerciement également aux membres du bureau de Loisirs 2000, très peu nombreux, mais qui font un travail remarquable et aimeraient voir leur nombre augmenter! Vous l'aurez compris, de nouveaux bénévoles seront bienvenus !

## Jumelage

### Nos activités 2015-2016

#### Le jumelage avec Saint Martin de Boscherville

Nos amis Boschervillais nous ont accueillis au printemps pour une balade sur la Seine le 23 avril. Ce fut l'occasion d'un déjeuner au golf de Poses et d'une visite du Bellem ancré à Rouen.

Comme chaque année, nous avons participé à l'exposition d'artistes amateurs organisée par le Comité des fêtes de Saint-Martin-de-Boscherville à l'occasion du week-end « Visites d'ateliers d'artistes » sur l'ensemble des communes de la Communauté Urbaine de Rouen en septembre.

#### Le projet de jumelage avec Vila Chã (Portugal)

Le projet de jumelage avec le Portugal avance. Nous le finaliserons en 2017. Benjamin Dos Santos, maire de Vila Chã, est impatient de voir aboutir ce jumelage afin de renforcer les échanges entre nos deux communes. L'association « Move It » et ses jeunes ados Saint-Branchois ont découvert Vila Chã en juillet. Ils ont pu apprécier ce petit village de pêcheurs au bord de l'Atlantique.

#### Atelier de Langue

L'atelier de langue portugaise a réuni 16 participants. Carla Couthino nous fait découvrir le Portugal à travers l'histoire, les chants et des recettes culinaires.

#### L'association et les comités de jumelage de la CCVI

La traditionnelle journée de l'Europe s'est déroulée le dimanche 22 mai à Sorigny.

### Nos projets 2016-2017

#### Projets de rencontres avec nos amis Boschervillais (Normandie)

✓ Le comité de jumelage de Saint-Branches invitera nos amis Boschervillais à parcourir les sentiers des vignes et à participer à la randonnée nocturne du printemps 2017.

#### Projets d'échanges avec Vila Chã (Portugal)

✓ Le carnaval de Vila Chã rassemble un grand nombre de participants. Nous sommes bienvenus à cette manifestation.

✓ La fête annuelle de Saint-Mamède, qui se déroule le 17 août, est l'occasion de visiter Vila Chã pour ceux qui ne connaissent pas encore : Vila Chã est un village au nord de Porto, dans la communauté de communes de Vila do Conde. Vila Chã et Saint-Branches présentent l'avantage d'être accessible depuis un aéroport à proximité (20km environ), Porto pour Vila Chã et Tours pour Saint-Branches. Ryanair offre des tarifs intéressants pour peu que les billets soient réservés suffisamment tôt. Pour information, en avion, la durée du trajet Tours → Porto n'excède pas 2h.

#### L'atelier de Langue

L'atelier de portugais a repris avec de nouveaux participants. Notre animatrice Carla Couthino conduit 2 niveaux cette année qui se déroule les samedis après-midi.



**AMBULANCE  
BLONDEAU**

- Urgences
- V.S.L. - Transport assis
- Entrées sorties hospitalisations
- Radiothérapie - Dialyses
- Transports vers centres spécialisés



Z.A. Les petits Partenais - 37250 VEIGNÉ

**02 47 26 95 28**

**Concept Agencement Deco**  
Philippe Guérinet philipeguernet@outlook.fr

Aménagement de vos espaces  
Gestion de vos projets de A à Z

Cuisine, Travail du Corian, Salle de bain, Dressing, Isolation  
Cloison sèche, Peinture, Terrasse & Bardage bois



*La solution clé en main*

7 Les Girardières  
37320 Saint-Branches - 06 84 63 08 73 - www.wood-deco.fr




## ACTIVITES GYMNASIQUE/DANSE

La nouvelle saison de gym a repris en septembre.

Vous pouvez retrouver nos activités habituelles : GYM enfants et adultes, BOKWA, STRETCHING, STREET DANCE, LATINO DANCE, GYM TONIC toujours animées par Véronique et Blandine, qui accueillent nos adhérents de 3 à 80 ans et plus.

Blandine vous propose aussi pour cette nouvelle saison une petite nouveauté le lundi soir : DANSES DE SALON.

Cette année, nous accueillons 2 nouvelles profs qui nous proposent 2 nouvelles activités :

- ✓ BODY BOXE animée par Aurélie ALLEGRET
- ✓ COUNTRY animée par Danielle PERCHER-RIBEAU.

Comme les années précédentes, nous avons organisé des spéciales permettant de faire connaître les activités mises en place (latino, bokwa, street danse, stretching...) mais aussi d'en faire découvrir d'autres (danses en lignes, cardio rock...).



La saison s'est clôturée par notre spectacle sur le thème «AU FIL DES SAISONS». Nous avons réitéré l'organisation de 2015 en proposant cette fois encore 2 horaires pour ce spectacle. Pour chaque séance, nous avons fait salle comble. Nos artistes ont déroulé tour à tour le thème des quatre saisons en proposant 23 tableaux et un final pour 14 groupes de la baby gym aux aînés de la mamie-papy gym sur des airs de rock, de zouk, des musiques de film, des airs latinos... Nous avons célébré la rentrée des classes, Halloween, la neige, Noël, le ski, la St Valentin, carnaval avec la Compagnie Créole, le ménage de printemps avec Zouk Machine et l'Ecole est finie avec Sheila. C'était un régal, vif et rythmé avec de beaux costumes et de beaux décors.



Un grand merci à nos 2 profs, Véro et Blandine pour leur imagination, à tous nos bénévoles qui se mobilisent durant plusieurs mois pour préparer ce spectacle, à tous nos artistes qui nous offrent tous les ans un spectacle de qualité et bien sûr à tous nos spectateurs qui viennent de plus en plus nombreux chaque année.



Petite ombre au tableau : le manque de bénévoles.... Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre !!!

Pour tous renseignements, retrouvez-nous sur notre site : <http://famillesrurales-stbranches.asso-web.com>

Ou contactez-nous : [familles.rurales.saintbranches@gmail.com](mailto:familles.rurales.saintbranches@gmail.com)

## LA GALETTE FAMILLES RURALES

Comme chaque année, l'association Familles Rurales a offert à ses adhérents un moment convivial autour de la traditionnelle galette des Rois.

Une soixantaine de personnes était venue pour déguster la galette, le café et autres boissons.

À cette occasion, nous avons organisé des QUIZZ avec des photos de célébrités enfants, et un blind test musique.

Prochain RDV : En Janvier 2017 (réservé aux adhérents)



## SENIORS

**Café des Séniors :** Après plusieurs expériences encourageantes, nous avons réitéré le 6 mars ce RDV avec nos séniors.

Une trentaine d'aînés a répondu présents. Certains sont venus accompagnés de leurs enfants et même de leur petit enfant.

Nous avons proposé cette année comme activité un KARAOKE sur des chansons d'antan.

Paroles des chansons en main, chacun a donné de la voix dans la bonne humeur autour d'un délicieux goûter et bien sûr d'un bon café !!

**Prochain RDV : le 5 Mars 2017 à 15h au CLUB HOUSE**

**Sorties diverses :**

- Visite de la classe musée René Granger de Joué-lès-Tours
- Sortie Cinéma



# de Saint-Branches

## passé en 2016 ?

### ACTIVITES PETITES VACANCES

Nous avons programmé, le 16 avril, en fin de vacances scolaires, un après-midi au centre équestre du Noyer. Fidèle à la règle d'entraide de l'association, des parents se sont rendus disponibles pour accompagner 28 enfants inscrits pour une initiation à l'équitation. 2 groupes ont été composés :

4-7 ans et 8-11 ans. Les enfants ont commencé par préparer leur poney pour ensuite évoluer dans le manège sur les recommandations de leur monitrice Charlotte.

L'après-midi s'est clôturé par un goûter offert aux enfants.

Nous avons aussi proposé avec Véronique, une activité mini baby gym pour faire découvrir un cours de gym aux plus petits.



### TEMPS FORT FIN DE SAISON

Nous avons proposé une sortie intergénérationnelle le Dimanche 26 Juin pour célébrer la fin de saison « en famille ». Trente-six adultes et douze enfants ont répondu présents. Nous nous sommes rendus à ROCHECORBON, où nous avons embarqué sur le « ST MARTIN DE TOURS » pour une mini-croisière de cinquante minutes sur la Loire. Cet après-midi s'est achevé par un goûter au bord du fleuve que nous avons offert aux participants.



### EXPOSITION ECOLE D'AUTREFOIS

Le projet «Ecole d'autrefois», travaillé depuis un an avec neuf seniors de la commune et des bénévoles de Familles Rurales, a permis de proposer à la population une exposition animée le 25 septembre 2016.

La reconstitution d'une classe et l'exposition de différents objets (cahiers, bons points, mots d'excuses) ont été animées par les témoignages des seniors. Une partie des nombreux visiteurs s'est exercée à l'écriture à la plume et soumise au passage du certificat d'études. Le déjeuner, confectionné par chacun, s'est déroulé dans le partage et la convivialité. Ce riche moment s'est poursuivi, grâce aux permanences tenues par les seniors, tout

au long de la semaine par les visites de plusieurs classes et de l'ASLH. Une des classes envisage de continuer ce travail de mémoire.

Ce projet est allé au-delà de nos espérances en permettant à une élève de retrouver un de ses professeurs après 30 ans, et à deux des seniors résidant aujourd'hui à Saint-Branches de se rendre compte, en regardant une photo de groupe, qu'ils étaient originaires de la même commune d'une autre région et qu'un des deux avait été dans la classe de la petite sœur de l'autre.

Nous tenons à remercier chaleureusement les différentes personnes qui nous ont prêté du matériel : l'école, la mairie, et bien sûr les seniors, BACHELIER Christiane, BERTON Jeanine, BREDIF Monique et Jean-Claude, DELALANDE Marie-Madeleine, DELFOSSE Didier, DUFOUR Monique, ROUSSEAU Colette et TOGNERI Jeanine, sans qui l'exposition n'aurait pas pu voir le jour.

Si vous souhaitez témoigner de vos souvenirs d'école, faites nous parvenir vos récits afin d'élaborer un recueil.

Familles Rurales reste ouvert à toutes propositions de projet en direction des seniors.



### Dates à retenir :

- ✓ 22/01/17 : Galettes à 15h (Club House)
- ✓ 05/03/17 : Café des seniors (Club House - Fête des grand-mères)
- ✓ 24/06/17 : Spectacle de Gym
- ✓ 19/11/17 : Dîner dansant

### Nouveau bureau :

**Présidente :** Emilie BRETIGNOL

**Vice-Présidente :** Agnès FOREST

**Trésorière :** Brigitte MESLET

**Secrétaire :** Nathalie CHERIGNY

**Les autres membres :** Annie BRETIGNOL, Corinne COUSIN, Monica KAEUFFER, Corinne LECOMTE, Isabelle PIERON

### Coordonnées :

**Adresse :** Mairie – 37320 Saint Branches

Mail : [familles.rurales.saintbranches@gmail.com](mailto:familles.rurales.saintbranches@gmail.com)

Site internet :

<http://famillesrurales-stbranches.asso-web.com>

Page facebook :

<https://www.facebook.com/frsaintbranches>

## L'U.A.C.I.

L'**UACI** vous souhaite une bonne année 2017.

La foire à l'oignon ainsi que la foire aux noix se sont très bien passées avec les exposants, les visiteurs et la bonne humeur de toute mon équipe.

Nous remercions nos bénévoles pour leur aide très précieuse.

### Le Bureau :

**Présidente :** DONNÉ Karine  
**Vice-président :** CORNILLAUDT Daniel  
**Trésorière :** GARROT Sandrine  
**Secrétaire :** BONNET Kristel - GARROT Laurent

Réservations Karine DONNÉ 06 87 38 60 06



### Agenda 2017 :

**Foire à l'oignon** le 9 avril 2017  
**Foire aux noix** le 8 octobre 2017



**PLATERIE - CARRELAGE**  
**SALLE DE BAINS - RENOVATION**  
**TERRASSES - FAIENCE**

**Pascal DOUBLET**

11 " Hautée " - 37320 SAINT-BRANCHES  
 Tél : 02 47 26 36 60 - [pflo.doublet@orange.fr](mailto:pflo.doublet@orange.fr)

TRAVAUX PUBLICS / GÉNIE CIVIL / ASSAINISSEMENT



**ENTREPRISE HENOT T.P.**  
*travaille pour vous*

[www.entreprise-henot.com](http://www.entreprise-henot.com) Tel. 02 47 65 78 91

*Bourin Benjamin* **Maçonnerie Générale**  
*NEUF et RÉNOVATION*

37320 **St BRANCHES** • **06.45.35.04.72**  
[benjamin.bourin@orange.fr](mailto:benjamin.bourin@orange.fr)

## Syndicat de Chasse

Pour la saison 2016 / 2017 le syndicat de chasse est encore une fois au complet avec l'inscription de plusieurs jeunes chasseurs de la commune (première saison pour eux).

Lors de notre assemblée générale du samedi 10 septembre 2016, le bureau a été reconduit dans son intégralité.

Comme chaque année, lors de cette assemblée, les bilans de la saison précédente sont présentés à l'ensemble des participants et les propositions pour la nouvelle saison sont expliquées et soumises au vote à bulletin secret.

Le plus important pour notre association est bien-sûr la SECURITE au quotidien pour tous les membres de notre groupe et surtout pour les autres personnes partageant notre territoire, plaine ou bois, sur la commune de Saint-Branches.

Pour les battues aux nuisibles (renards,...) les chasseurs extérieurs à notre association sont les bienvenus comme chaque année et nous remercions d'avance les responsables des territoires riverains de nous laisser la possibilité de passer lors de ces battues.

Beaucoup de personnes de la commune nous appellent pour témoigner des dégâts de nuisibles et notamment des renards, nous faisons pour le mieux afin de les réguler mais c'est un sujet difficile à traiter.

Nous remercions les bénévoles pour leur aide toute l'année et tous les propriétaires de notre territoire composant le syndicat de chasse de Saint-Branches.

Les membres du bureau sont à votre écoute pour toute suggestion, proposition ou commentaire concernant notre organisation.

**Le syndicat de chasse vous souhaite une bonne année 2017**



*Lecture du règlement intérieur et rappel des règles de sécurité à tous les participants avant le début de la battue.*

### Le Bureau

**Président :** Alain Meunier  
**Vice président :** Michel Bourineau  
**Trésorier :** Patrick Moreau  
**Trésorier adjoint :** Claude Gendron  
**Secrétaire :** Patrick Ondet  
**Secrétaire adjoint :** Philippe Rion  
**Membres :** Roland Boucheron, Roger Marchais, Stéphane Lefevre, Pascal Couléon, Pierre Sureau, Roger Gadin

## L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de la Vallée de l'Indre



Cette année les dons de sang sont en léger recul au niveau national, et à Saint Branches nous ne faisons pas exception, malgré la mobilisation de tous. D'ailleurs nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider à redynamiser notre bureau.

Le temps de présence est modeste soit entre 1 à 4 fois dans l'année selon le nombre de membres dans l'association.

Quoi qu'il en soit, les équipes de l'Etablissement Français du Sang seront là pour les collectes à venir, et seront heureux de

vous accueillir de 9h à 13h les samedi 21 janvier 2017, samedi 15 avril 2017, samedi 5 août 2017, samedi 28 octobre 2017.

Chaque jour, 130 dons de sang sont nécessaires en Indre-et-Loire. Pour être donneur de sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans, peser plus de 50kg et être en bonne santé. Il ne faut pas venir à jeun, et bien s'hydrater. Pour un premier don, pensez à vous munir d'une pièce d'identité.

**Pour tout renseignement**, vous pouvez nous joindre sur notre adresse mail : [ads-vi@laposte.net](mailto:ads-vi@laposte.net).

**Séverine, Marie-Ange, Julie**  
à votre service

**L'HAIR CREATIF**  
COIFFURE

19, RUE DU COMMERCE  
37320 Saint-Branches

Tél. 02 47 26 30 39

Mardi-Mercredi 9h-12h/14h-19h  
Jeudi 9h-19h  
Vendredi 9h-19h  
Samedi 8h-16h

**A.J.T TAXI St BRANCHOIS**  
Au service de vos déplacements en toute sécurité.

**José THIBault**  
8 rue du Rail 37320 St Branches

**Tout transport 7/7j - Malades assis conventionnés, Scolaire, Gare, etc.**

**06 07 68 06 53 - 02 47 65 98 56**

[jose-thibault@wanadoo.fr](mailto:jose-thibault@wanadoo.fr)

## L'association Les Wagons

L'association « Les Wagons », riche de ses 83 adhérents a proposé une saison culturelle de septembre 2015 à juin 2016 comprenant 8 spectacles musicaux, 3 pièces de théâtre et 2 spectacles jeune public. La fréquentation a été très satisfaisante, une moyenne de 70 personnes par spectacle.

Nous avons également participé aux 10 ans de la bibliothèque en invitant l'auteur Adrian Mathews aux Wagons. Les auteurs interprètes et les jeunes de l'atelier de musique ont pu exprimer leur talent dans ce lieu.

La saison culturelle 2016/2017 met en valeur de grands auteurs : Molière, Jean-Pierre Siméon, Romain Didier, Gainsbourg, Duras, Rémo Gary, Verlaine, Tchekov, Daudet, Prévert, Guy Gofette. La saison sera ponctuée par des nouveautés, du cinéma, des ateliers d'écriture, des résidences d'artistes et des conférences sur les arts.

Nous sommes ravis que les bénévoles, les adhérents, le public ainsi que la commune de Saint Branches nous confortent dans nos actions. Nous organisons une tombola culturelle avec des lots (tableaux, sculptures, CD, livres, marionnettes) à gagner.

Plus que jamais, nous avons besoin de votre venue aux Wagons pour que la culture continue à vivre dans votre ville.



Vous pouvez vous procurer le livret de la programmation à la mairie et nous contacter au :

02 47 59 43 53 / 07 86 49 90 86 / 06 87 37 90 74  
[leswagons37@gmail.com](mailto:leswagons37@gmail.com)  
[www.leswagons37.wix.com/wagons](http://www.leswagons37.wix.com/wagons)



## Le Club de l'Amitié

2016 a été l'année du renouveau avec l'élection d'un nouveau bureau suite à la démission du Président.

Malgré tout, nous avons, tous les jeudis, un grand nombre d'adhérents pour venir jouer à la belote, au tarot, dominos etc....

Au cours de l'année nous avons organisé 3 sorties qui ont connu elles aussi, un beau succès :

- ✓ 11 mai 2016 : découverte de Nantes avec une croisière sur l'Erdre.
- ✓ 20 juillet 2016 : visite du village troglodyte de Rochemenier suivi d'un déjeuner dansant.
- ✓ 27 septembre 2016 : voyage surprise avec pour commencer une visite d'un atelier de vitraux et déjeuner dans le Cabaret Strass de la Rochelle.

**Bonne et Heureuse année 2017 à Tous**



Club de l'amitié de Saint-Branches



Le 11 mai 2016

### Le Bureau :

**Président d'honneur :** BOUTET Guy  
**Président :** AUDEBERT Georges  
**1<sup>er</sup> Vice-président :** DARDAT Jean-Claude  
**2<sup>ème</sup> Vice-président :** BOUTET Ginette  
**Trésorier :** MARAIS Roger  
**Trésorier adj. :** POTIER Chrysanta  
**Secrétaire :** MOREAU Jacqueline  
**Secrétaire adj. :** BENOIST Georgette  
**Membres :** BOISSEAU Georgette, BOISSEAU Roland, COULEON Paul, SAULNIER Jean-Paul

# Association Sportive de Saint-Branches

Après deux années passées à la Présidence de l'Association Sportive, je me retire pour des raisons personnelles.

Je souhaite de tout cœur que le projet de la salle multi-activités voit le jour au plus vite pour permettre aux sections de proposer des créneaux supplémentaires et un meilleur confort pour pratiquer leur sport.

Je laisse la présidence à François Drouet, à qui je souhaite d'avoir de bons moments de discussions et d'échanges avec toutes les sections comme j'ai pu en vivre.

## Bureau

**Président** : F. Drouet  
**Vice-Présidente** : A. Perroit  
**Trésorier** : J.J. Bertrand  
**Secrétaire** : J. Leroy  
**Secrétaire adjoint** : V. Lesoult  
**Membres** : V. Feray, O. Gandon, T. Ondet, J. Fages, P. Dupart, R. Puaud et J.C. Dardat

Merci aux artisans pour leur générosité pour les calendriers ainsi qu'aux habitants de la commune pour leur accueil.

**Belle année à tous.**

Anne PERROIT

## Section Badminton

Encore une belle année et de beaux résultats cette année ! Tout d'abord, nous avons organisé des tournois internes avec de bons moments de partage entre adhérents. Un tournoi interclubs en Mars qui, comme à son habitude, a connu un vrai succès tant chez les enfants que chez les adultes réunissant plus d'une centaine de joueurs de 9 clubs du département et hors département.

Fin Juin, nous avons organisé l'éternel repas qui reste un incontournable de la section.

Durant toute l'année, pendant les vacances scolaires, des stages jeunes ont été proposés, un stage de remise en forme sur trois jours au mois d'août par notre entraîneur Damien Dholandre.

Place aux résultats :

- au niveau départemental de bons résultats chez les jeunes et une première place bien méritée pour nos vétérans qui détrônent Montlouis 5 à 0.

- au niveau régional, quatre de nos jeunes ont également brillé toute l'année. Bravo à eux !

**Merci à nos bénévoles et une belle année à tous.**

## Bureau

**Présidente** : Anne Perroit  
**Trésorier** : Frédéric Perroit  
**Secrétaire** : Séverine Marx  
**Membres** : Alexandre Araujo, Olivier Gandon et William Lerat

Un remerciement tout particulier à Elodie Maupain pour son dévouement ces dix dernières années au sein du bureau.

Pour tout renseignement contact :

[assbbadminton@sfr.fr](mailto:assbbadminton@sfr.fr)





**ELECTRICITE GENERALE**

**Pascal BOUCOURT**  
neuf - rénovation  
chauffage - climatisation  
dépannage

4, rue du Bas l'Hommais - 37320 ESVRES/INDRE  
Tél./Fax : 02 47 26 41 90  
Portable : 06 75 96 70 77  
Boucourt.pascal@gmail.com

## Section Football F.C. Étoile verte

Après 2 années d'entente entre l'AS Saint-Branches et l'AS Sorigny, nous avons réalisé la fusion entre les deux clubs sous l'identité de FC Étoile Verte

Nous remercions M Balanger, Maire de St Branches ainsi que M Esnault, Maire de Sorigny pour leur efficacité, appui et efforts pour cette réalisation.

La saison a pris effet début septembre sous un beau soleil et dans une ambiance chaleureuse.

### Ecole de foot

Grâce à une nouvelle organisation, nous avons enregistré 77 licenciés enfants.

**Composition :** U7 : 17 - U9 : 13 - U11 : 23 - U13 : 24

Sous la direction de 10 éducateurs « bénévoles » que nous remercions.

Les membres du bureau souhaitent une très bonne année sportive à l'ensemble des licenciés avec de très bons résultats.

Nous rappelons les horaires des entraînements de l'école de football sur le stade de Sorigny.

**U7** Mercredi de 14h15 à 15h30

**U9** Mercredi de 16h à 17h30

**U11** Mardi /jeudi de 18h à 19h30

**U13** Mardi /jeudi de 18h à 19h30

Pendant la période hivernale, les enfants auront entraînement au gymnase de Sorigny suivant le temps.

### Tarifs

Ecole de foot

Montant de la licence enfants : 75 €

Montant de la licence 2 enfants : 75 € et 60 €

Vétérans : 75 €

Seniors : 110 €

Actuellement nous comptons 200 licenciés.



### Précision :

Les rencontres Seniors et vétérans se dérouleront sur les stades de St Branches et de Sorigny.

Parents, supporters, nous espérons vous voir nombreux afin d'encourager nos équipes !

Remerciements aux sponsors qui, grâce à leur soutien, nous permettront de réaliser nos objectifs.



## Section Tir à l'Arc

### LES ARCHERS DE L'ECHANDON

*Ecole Française de Tir à l'Arc (affiliée FFTA)*

26 archers, jeunes et adultes confondus, ont été licenciés au sein de notre section pour la saison 2015/2016.

Cet été, notre sport a été mis en valeur avec le titre de Vice Champion Olympique obtenu par Jean-Charles Valladont aux Jeux de Rio.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos entraînements, c'est avec joie que nous vous accueillerons, sans engagement de votre part, pour une séance d'initiation encadrée par nos entraîneurs diplômés.

**Bonne Année à tous.**

### L'équipe d'encadrement

**Président, Entraîneur diplômé FFTA :** Pascal DUPART  
**Trésorier, Entraîneur diplômé FFTA :** Charles MASSOTEAU  
**Secrétaire, Entraîneur diplômé FFTA :** Emmanuel FOREST



### Les entraînements

Tous les mercredis soir à la salle Omnisports de Saint-Branches ou, de mai à juin, en extérieur sur le terrain situé derrière la piscine :

**de 18h00 à 19h15** pour les jeunes débutants  
**de 19h15 à 20h30** pour les jeunes plus expérimentés  
**de 20h30 à 22h00** pour les adultes

## Section Basket

### 2015-2016 :

- ✓ Une année bien remplie avec de nombreux plateaux pour les U7, U9 et U11 organisés à domicile ou à l'extérieur.
- ✓ Une année difficile pour les U13-U15 qui, à 6 et souvent à 4, ont eu bien du mal chaque week-end. Bravo pour la constance et le courage dont ils ont fait preuve.

Cette année, les adolescents jouent en entente avec Veigné.

Pourquoi ce manque d'effectif ? On en est peut-être en partie responsable mais le manque de créneaux 18-20h pour le basket dans le gymnase est criant.

- ✓ Une très bonne année pour les Séniors Loisirs. Premiers de leur catégorie avec des victoires toute l'année.

### 2016-2017 :

- ✓ Une note triste : Alexandra a suivi son mari nommé à Tahiti. Sa gentillesse et son entrain nous manquent beaucoup. Merci à elle pour ces 4 années passées au basket au service des enfants. Ancienne basketteuse de Saint-Branches, elle était venue, spontanément, proposer son aide à son club.

- ✓ Trois notes optimistes : 2 jeunes femmes ont rejoint l'équipe des Séniors-loisir qui attendaient la mixité depuis longtemps. Arrivée aussi d'Alexandre, ancien joueur « Jeune » de Saint-Branches et de Danis qui veut bien en plus nous aider chez les plus petits.

- ✓ Création du site internet par Charles

Nassar, entraîneur, est revenu nous aider. C'est très bien, on le connaît, il était là il y a 2 ans. Il est là pour les U11 et U9 du mardi (encadrement dès la sortie de l'école avec Stéphanie et Viviane) de 15h à 16h30 et pour les U11 et U9 du mercredi de 14h à 15h30. Viviane et François se chargent des U7 de 15h30 à 16h30.

Alors, on continue le basket pour la 40<sup>ème</sup> année en espérant que la future salle multisports arrive bientôt pour rendre notre sport encore plus agréable à pratiquer. Merci aux parents, grands-parents, amis, qui peuvent suivre nos joueurs pour les encourager. Cela nous donne l'enthousiasme de continuer à bien les entourer.



### Bureau

Viviane Féray, Tony Ondet, Annie Lebois, François Drouet, Stéphanie Neuts, Ludovic Charpeau, Florian Gambari, Caryl Lambron, Emmanuel Lesieur, Patrick Voisin.

**Responsable site internet :** Charles Letessier.  
<http://assb-basket.e-monsite.com>,

**Renseignements :**  
[assb.basket37@wanadoo.fr](mailto:assb.basket37@wanadoo.fr)  
 Tél : 0678787543

## Section Pétanque

Nous profitons du bulletin municipal pour vous rappeler que l'on peut faire de la pétanque à Saint-Branches.

C'est une section qui est agréée à la FFPJP.

Cette année est notre 10<sup>ème</sup> anniversaire. Et oui ! Déjà 10 ans, et nous venons de remporter le titre de vice-champion d'Indre et Loire des championnats par équipes de club.

Et j'en profite pour féliciter toute l'équipe pour ce très beau parcours et je remercie aussi tous les joueurs qui ont pu participer à notre équipe depuis le tout début de ce championnat, car sans eux nous ne serions pas là.

Nos entraînements sont toujours le mercredi soir à partir de 18h et le vendredi soir de 17h30 à 18h30 pour nos plus jeunes sauf en période hivernale.

Un grand merci à tous nos volontaires pour nos manifestations.

Merci aussi à la Municipalité et aux agents techniques pour les réponses données à tous les besoins que l'on a pu avoir.

**Bonne année à tous et vive la Pétanque.**

Pour tous renseignements :  
[saintbranchspetanque@orange.fr](mailto:saintbranchspetanque@orange.fr)



### Bureau

**Président :** Raphaël PUAUD  
**Vice-Président :** Philippe PINSARD  
**Trésorière :** Isabelle PUAUD  
**Secrétaire :** Véronique PINSARD  
**Secrétaire adjoint :** James LEROY  
**Membres :** Annie LEROY, Laurent AUPART, David HENONIN, Eric RICLET

## Section Tennis



Nous profitons du bulletin municipal pour vous rappeler que l'on peut faire du tennis à Saint-Branches

En effet, la section dispose d'un complexe polyvalent et d'un court extérieur pour la pratique du tennis loisir et compétition.

Le tennis à Saint-Branches, c'est une école de tennis pour les enfants de 8 à 16 ans avec des entraînements le mardi et le jeudi à partir de 18h30.

Les adhésions à l'école de tennis sont stables. Il y a encore quelques places suivant le niveau.

Les adhérents adultes brillent toujours par leur absence (7 adhésions).

L'existence de la section est en danger, elle tient pour les enfants de l'école de tennis mais cela ne durera pas.

Vive le tennis saint-Branchois !

**Bonne année 2017 à tous.**



**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :**

Mr Bertrand : 02 47 26 33 98

## Section Ultimate

### “ L’Ultimate sous un ciel clément ”

A l’image de la belle année sportive 2015-2016 passée, le ciel clément de cet automne nous a permis d’accueillir les nouveaux joueurs dans les meilleures conditions !!!

En effet, une dizaine de jeunes participants est venue renforcer les séances d’entraînement du mardi 17h45. Les plus jeunes, la catégorie U13, acquièrent les passes élémentaires (coup droit, revers) tout en faisant des exercices de déplacements. Les plus grands (U15 et U17) travaillent leurs qualités athlétiques et les placements en situation de jeu. Pour eux, les premières compétitions régionales puis nationales en indoor vont bientôt arriver !

Les adultes ont également reçu les renforts de nouvelles recrues. Ainsi le groupe s’étoffe au fil des années.

La coupe de France Master aura été le point d’orgue d’une première phase de préparation. Dans cette compétition qualificative pour les mondiaux 2017 des clubs et la coupe d’Europe 2018, privés de nombreux éléments, nous avons gagné l’esprit du jeu mais nous terminons 11<sup>ème</sup> et derniers d’un championnat au niveau très élevé.

2017 s’ouvrira par les championnats juniors à Blois, cette perspective nous offre l’opportunité de vous souhaiter une bonne année 2017.

Nous vous invitons comme toujours à nous rejoindre un mardi pour venir goûter à la joie du disque !

Le Saint-Branches Olympique Ultimate Frisbee.



## Section Randonnée Pédestre “Les Amis de la Nature”

L’année 2016, malgré une baisse du nombre d’adhérents, a connu une bonne participation lors de nos marches du mardi.

Année de changement avec l’élection d’un nouveau Président : Mr Jean Pierre THIBAULT. Celui-ci prend ma suite car je ne peux plus participer régulièrement aux randonnées mais je reste actif dans le bureau en tant que Secrétaire.

Notre semi-nocturne du 9 avril a encore eu un beau succès avec plus de 300 inscriptions. Celle du 10 septembre a dû être annulée car nous n’avions pas assez de monde pour assurer la sécurité.

Je remercie vivement tous les bénévoles qui ont aidé au bon déroulement de nos manifestations.

**Bonne Année 2017 à tous.**

Jean-Claude DARDAT

### Agenda 2017

- ✓ Samedi 8 Avril 2017 : Semi-nocturne
- ✓ Dimanche 5 février 2017 : Déjeuner dansant
- ✓ Dimanche 22 Octobre 2017 : BRT



### Bureau

**Président :** Jean-Pierre THIBAULT  
**Trésorier :** Bernard LERIVEREND  
**Secrétaire :** Jean-Claude DARDAT  
**Membres :** Pierre MOREAU, Daniel DROUVAULT, Françoise FUMARD, Edith BALANGER, Claude FEAU, Yvonne FEAU, Marie-Hélène GAUDIN

## Les Écuries du Noyer

Depuis bientôt 17 ans le Centre Equestre du Noyer situé sur la route Esvres / St Branchs accueille les cavaliers, petits et grands sur une cavalerie adaptée à tous.

Shetlands pour les tous petits, chevaux pour les plus grands et les adultes. Débutants, confirmés, loisir ou compétition, tout le monde trouve son bonheur pour pratiquer ce qui est devenu en France le 3<sup>ème</sup> sport national.

De nombreuses disciplines sont proposées, du saut d'obstacle au dressage, en passant par l'Equifun et les pony Games, la compétition étant un des moteurs des écuries.

Sport individuel, l'équitation est pourtant un affaire de famille. Nombreux sont les parents qui se décident à essayer le sport de leurs enfants, lors des séances d'initiation proposées par les monitrices.

Pendant toutes les périodes de vacances scolaires, des stages sont ouverts à tous et chaque fête est l'occasion d'un évènement particulier, Halloween, Noël, mardi gras. Les occasions ne manquent pas pour s'amuser !

Venez découvrir nos écuries quand vous le souhaitez nous sommes ouvert toute l'année et il y aura toujours un passionné pour vous faire visiter et découvrir nos activités.



**Centre Equestre du Noyer**  
 LD La Piardière  
[www.ecuriedunoyer.com](http://www.ecuriedunoyer.com)  
 06 22 75 41 53

*La Grange Dinière de Montchenin*

*La Grange Dinière de Montchenin*

**Location de salle - Traiteur**  
 37320 Saint-Branchs - Tél : 02 47 26 37 78

**MAINTENANCE**  
**SERVICES**  
**INFORMATIQUES**

**PARTICULIERS - ENTREPRISES**

VENTE DE MATERIEL NEUF ET OCCASION  
 ASSISTANCE - DEPANNAGE  
 RESEAUX ET INTERNET  
 ETUDE DE VOS BESOINS  
 PROPOSITION D'EQUIPEMENTS  
 FORMATION

06 84 34 35 86

Saint Branchs contact@msi-conseils.fr

**50%\*** de réduction d'impôt  
\*selon loi de finance en vigueur

**JOYEUX Patrice**  
 Votre expert en matériel de jardin

JOHN DEERE COLOMBIA  
 STIGA DOLMAR STIHL ECHO.

ZA Les Marcosses  
**37600 PERRUSSON**  
 Tél: 02.47.91.56.49

**Possibilité de dépôt de votre matériel à réparer au  
 13 Lieu-dit Ré - 37320 SAINT-BRANCHS**



## Naissances

**Théotim MONVOISIN** né le 10 janvier 2016 à CHAMBRAY-LÈS-TOURS

**Eloïse MBODJI** née le 10 janvier 2016 à TOURS

**Augustin PERROT** né le 5 février 2016 à TOURS

**Thiméo DARDENTE** né le 9 février 2016 à CHAMBRAY-LÈS-TOURS

**Mya NIVARD** née le 14 février 2016 à CHAMBRAY-LÈS-TOURS

**Elie CORVAISIER** né le 15 mars 2016 à CHAMBRAY-LÈS-TOURS

**Eléann GARANGER** née le 4 avril 2016 à CHAMBRAY-LÈS-TOURS

**Usain BOURGEOIS** né le 2 avril 2016 à CHERBOURG OCTEVILLE

**Mathéo RABOUIN** né le 6 avril 2016 à CHAMBRAY-LÈS-TOURS

**Simon LECOUTRE** né le 22 mai 2016 à TOURS

**Eléna HANRAS** née le 3 mai 2016 à CHAMBRAY-LÈS-TOURS

**Hélène ONDET** née le 27 juin 2016 à CHAMBRAY-LÈS-TOURS

**Léonie SAUGER LERE** née le 9 juillet 2016 à TOURS

**Sarah DOS SANTOS ARTH** née le 9 juillet 2016 à CHAMBRAY-LÈS-TOURS

**Inès CARTIER** née le 20 juillet 2016 à CHAMBRAY-LÈS-TOURS

**Gabi JANVIER** né le 1<sup>er</sup> août 2016 à CHAMBRAY-LÈS-TOURS

**Léna SAOZANET** née le 11 août 2016 à CHAMBRAY-LÈS-TOURS

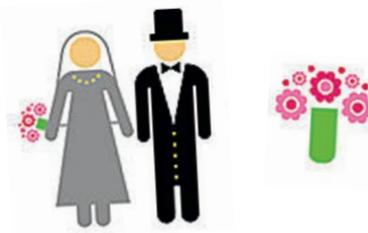
**Louise CHAFFAUD** née le 15 septembre 2016 à TOURS

**Raphaël SICARD** né le 20 septembre 2016 à TOURS

**Enaëlle JOUANNIN** née le 22 octobre 2016 à CHAMBRAY-LÈS-TOURS

**Sacha PENET** né le 2 décembre 2016 à CHAMBRAY-LÈS-TOURS

## Mariages



**Alice MOUVIET et Aurélie BESNARD**

le 16 avril 2016

**Amélie DEULNIAU  
et Nathanaël MACHICOANE**

le 21 mai 2016

**Betty JOULIN et Jérémy MURCY**

le 23 juillet 2016

**Ameline DAVEAU et Alexis GALLOT**

le 30 juillet 2016

**Angélique MARCHAO et Pascal TEXIER**

le 6 août 2016

**Alicia ENNON et Guillaume CHRETIEN**

le 3 septembre 2016



## Décès

**Claude DEMAY** décédé le 4 janvier 2016 à 56 ans

**Colette CHARRON** née DION décédée le 17 janvier 2016 à 89 ans

**Germaine BOUTET** née MARTINEAU décédée le 27 janvier 2016 à 94 ans

**Louis FOURNIER** décédé le 10 février 2016 à 87 ans

**Michel GARREAU** décédé le 18 mars 2016 à 62 ans

**Yvette POTEVIN** née HUBERT décédée le 11 avril 2016 à 93 ans

**Jean-Claude POUZET** décédé le 18 avril 2016 à 78 ans

**Bernard HACQUES** décédé le 3 mai 2016 à 84 ans

**Eliane PEGEOT** née ROBBE décédée le 5 mai 2016 à 94 ans

**William LECOSSIER** décédé le 24 juillet 2016 à 79 ans

**Elisabeth BODIER** née LENOIR décédée le 19 juillet 2016 à 69 ans

**Madeleine POUPONNEAU** née BREDIF décédée le 30 août 2016 à 92 ans

**André CORNILLAULT** décédé le 9 septembre 2016 à 86 ans

**Paula BONNET** née CHAUVEAU décédée le 3 octobre 2016 à 89 ans



